

PAN-EUROPÉENNE PRÉSENTE

BERNARD
CAMPAN

ALEXANDRE
JOLLIEN

PRESQUE

ON NE NAÎT PAS HOMME ON LE DEVIENT



UN FILM DE BERNARD CAMPAN ET ALEXANDRE JOLLIEN

SCÉNARIO DE HÉLÈNE GRÉMILLON, ALEXANDRE JOLLIEN, BERNARD CAMPAN

PRODUIT PAR PHILIPPE GODEAU

AVEC TIPHANE DAVIOT, JULIE-ANNE ROTH, LA CASTOU, MARIE BENATI, AVEC LA PARTICIPATION DE MARILYNE CANTO

KYX
CINÉMA

3-cinéma ABS JMH ICF +++ SINGLES CANAL+ OCS france-tv eurimages

SYNOPSIS

Deux hommes prennent la route, de Lausanne vers le sud de la France, dans un corbillard. Ils se connaissent peu, ont peu de choses en commun, du moins le croient-ils...

AU CINÉMA LE 26 JANVIER 2022

PRESQUE...

Ma carrière dans le septième art sera sans doute très très brève et c'est une immense joie de partager, de transmettre quelques outils spirituels avec vous.

J'espère que tout va bien pour vous et vous souhaite le meilleur.

Pourquoi acheter un ticket de cinéma ? Pourquoi aller poser ses fesses deux heures durant dans une salle obscure ?

Pour apercevoir des hélicoptères déchirer le ciel en un grand fracas ? Pour être embarqué dans une histoire d'amour à couper le souffle ? Se changer les idées ? Convertir son regard ?

Pourquoi **PRESQUE** ?

Swâmi Prajnânpad, un sage indien disait d'un bon documentaire qu'il devait donner une haute idée de l'être humain. Dans le Gai savoir, Nietzsche évoque un projet tellement actuel : nuire à la bêtise.

Sacrés défis !

PRESQUE... Souvent, nous ne vivons plus dans le monde mais dans notre monde, emprisonnés dans les psychodrames, les fantasmes et la crainte. Des tas de jugements nous empêchent de rencontrer l'autre et nous vouent à une insatisfaction tenace. Dès le réveil, on juge, on se juge, on commente en permanence se privant de la vraie joie, de l'émerveillement. Devant le miroir, je trouve que j'ai une sale mine, que je suis fatigué, que j'ai pris un petit coup de vieux. En face d'un homme, d'une femme, d'un être, je lance aussi mon lasso de concepts au lieu d'écouter, totalement disponible.

Toujours, il y a un décalage, plus ou moins grand, entre soi et le monde, entre soi et autrui... J'y suis presque mais je me réfugie derrière une carapace, des rôles ! La réalité, plus complexe, riche, plus intense que ce que l'on en perçoit nous attend. Il faut abandonner les certitudes, s'ouvrir au mystère.

Le défi, c'est de plonger carrément dans le réel, de bazarder les étiquettes, de s'extraire de notre cinéma mental pour explorer la vie telle qu'elle se présente.

Nietzsche philosophait à coup de marteau. Philosopher à coup de presque, c'est, sans se prendre la tête, voir que bien souvent, je passe à côté des vrais liens tant je peux être bourré de préjugés, de peurs, d'attentes. C'est expérimenter que l'existence n'est pas tout à fait comme je crois... et heureusement !

Faire un bon usage du marteau de presque, gentiment, c'est aussi faire voler en éclats les murs qui nous séparent, nous enferment. Toutes et tous, nous sommes embarqués sur le même bateau qui pourrait bien se transformer en Titanic si la solidarité ne nous animait plus.

PRESQUE, c'est l'histoire de deux paumés qui cheminent millimètre par millimètre vers la joie inconditionnelle. Louis est croque-mort. Grillé de l'intérieur, il a fini par vivre en mode pilotage automatique, il s'est blindé par peur de trop souffrir. Igor, atteint d'une infirmité motrice cérébrale, livre des légumes. Il erre en marge de la société. Sa bouée c'est la philosophie qu'il pratique tant bien que mal pour tenter, en vain, de sauver sa peau. Seul, on coulerait tous.

Le monde est tragique avec ses maladies, la mort et le paquet d'injustices. Sans la solidarité, on fonce droit dans un mur, c'est certain. Sans l'amour, impossible de danser allègrement dans le chaos, de voir que c'est le bordel mais qu'il n'y a pas nécessairement de problème si nous nous retroussons les manches pour travailler, pour bâtir une société plus juste, plus humaine, plus solidaire.

De tout mon cœur, avec Bernard Campan et toute l'équipe, j'espère que **PRESQUE** donnera le goût de la joie véritable, celle qui se donne et se partage. Toutes et tous, nous sommes des progressants, et avec les moyens du bord, nous sommes conviés, un pas après l'autre, à nous jeter à l'eau, à oser une sincérité désarmante, un don total de soi, à quitter toutes les passions tristes.

Bon film à toutes et à tous !

Alexandre Jollien

SOMMAIRE

A. PARTIE PHILOSOPHIE / LYCÉE

I. LA PHILOSOPHIE COMME MANIÈRE DE VIVRE

A. « LA MORT N'EST RIEN POUR NOUS »

FOCUS SUR ÉPICURE

B. « PHILOSOPHER C'EST APPRENDRE À MOURIR »

FOCUS SUR SOCRATE ET PLATON

II. LA PHILOSOPHIE COMME THÉRAPEUTIQUE DES PASSIONS

A. PASSIONS TRISTES ET REFOULEMENT

FOCUS SUR FREUD ET L'INCONSCIENT

B. LA PHILOSOPHIE COMME EXERCICE SPIRITUEL ?

FOCUS SUR LES STOÏCIENS ET LA NOTION D'EXERCICE SPIRITUEL

III. LA PHILOSOPHIE COMME RAPPORT À SOI-MÊME ET À AUTRUI

A. QU'EST-CE QUE SE CONNAÎTRE SOI-MÊME ?

FOCUS SUR MONTAIGNE ET LA SOLITUDE

B. QU'EST-CE QU'ÊTRE EN BON RAPPORT AVEC AUTRUI ?

FOCUS SUR NIETZSCHE ET LA PITIÉ

BIBLIOGRAPHIE PARTIE A

B. PARTIE ENSEIGNEMENT MORALE ET CIVIQUE (EMC) AU LYCÉE

I. UNE BRÈVE HISTOIRE DU HANDICAP

UNE PRISE EN COMPTE PROGRESSIVE DU HANDICAP

DES ATTITUDES DE REJET

L'INTÉGRATION DU HANDICAP APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

II. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS QUI TOUCHENT LES PORTEURS DE HANDICAP

III. INTÉGRER LES PORTEURS DE HANDICAP

1. EN MILIEU SCOLAIRE
2. EN MILIEU PROFESSIONNEL
3. L'ADAPTATION DE L'ESPACE PUBLIC AUX PORTEURS DE HANDICAP
4. LES INITIATIVES POUR CHANGER LE REGARD PORTÉ SUR LE HANDICAP ET LES PORTEURS DE HANDICAP

FOCUS LE CARE

BIBLIOGRAPHIE PARTIE B

C. PARTIE SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES / LYCÉE

FOCUS L'INFIRMITÉ MOTRICE CÉRÉBRALE

- I. RETROUVEZ LES CONSÉQUENCES DE LA PATHOLOGIE D'IGOR SUR LES TROIS DIMENSIONS DE SA SANTÉ.
- II. À QUELLES DIFFICULTÉS MAJEURES IGOR DOIT-IL FAIRE FACE ?
- III. À QUELS PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PEUVENT-ELLES SE CONFRONTER ?

D. PARTIE ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE (ESF) / BTS

- I. HANDICAP ET SEXUALITÉ
- II. REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET HANDICAP

BIBLIOGRAPHIE / FILMOGRAPHIE / FILMS DOCUMENTAIRE POUR LES PARTIES C ET D

LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE DU FILM S'APPUIE DONC SUR LES THÉMATIQUES DU FILM QUI SONT EN LIEN AVEC LES PROGRAMMES.

VOUS POURREZ AINSI DÉVELOPPER VOS COURS AVANT OU APRÈS AVOIR VU LE FILM EN SALLE AVEC VOS ÉLÈVES.

POUR ORGANISER UNE PROJECTION POUR VOS ÉLÈVES :

- 1- Contactez la salle de cinéma la plus proche de votre établissement - si vous n'avez pas le contact n'hésitez pas à nous le demander à cette adresse : bienvenue@apollo-films.com
- 2- Demandez au responsable de la salle les modalités pour organiser une séance scolaire : tarifs, disponibilités de la salle...
- 3- Toutes les salles de cinéma peuvent organiser une projection en amont de la sortie du film

A. PHILOSOPHIE / LYCÉE

Adèle Van Reeth : Pensez-vous vraiment que la philosophie peut changer la vie ?

Alexandre Jollien : *Essayer d'appliquer la philosophie au quotidien me permet d'accepter mon handicap. Pour moi la philosophie a une finalité essentiellement pratique. La quintessence de la philosophie c'est de dire un « oui » plein et entier à la vie.*

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Le film **PRESQUE** de Bernard Campan et Alexandre Jollien permet d'aborder plusieurs thèmes philosophiques d'importance, comme la mort, le bonheur et la sagesse, la liberté et la nature, la conscience et autrui.

La Mort, le Bonheur et la Sagesse, d'abord, pour autant que les personnages sont amenés à se poser la question du sens qu'ils donnent à leur vie (et donc à la mort), à ce qu'ils désirent, et à la satisfaction qu'ils retirent de leur existence (qu'est-ce que le bien pour eux). Le bonheur aussi pour autant que cette notion engage les personnages dans un rapport à la sagesse, au Bien et à l'instant opportun sur lequel repose leur rapport fragile à la vie.

La Liberté et la Nature, ensuite, dans la mesure où le film met en scène les efforts que font les deux personnages principaux pour s'extraire de la nécessité dans laquelle est prise leur existence. Igor est pris dans les limites de son handicap, Louis dans une forme de culpabilité qui le retient captif. La liberté ne s'ouvre à eux qu'à mesure qu'ils apprennent à se connaître eux-mêmes et que cette connaissance leur permet de triompher des limites extérieures et intérieures qui les empêchent de tendre vers leurs désirs.

La Conscience et Autrui, enfin, puisque c'est non seulement la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes que les personnages interrogent, mais aussi le rapport qu'ils entretiennent avec autrui. Si la conscience est d'abord et avant tout un regard sur soi, le film permet d'interroger la brutalité avec laquelle ce regard s'abat sur le handicap d'Igor. Les regards de mépris, de pitié ou de compassion l'accablent sans cesse et le rivent à une vision de lui-même radicalement amenuisée. Et cette vision transparait dans le rapport qu'entretient Igor à son corps qu'il juge indigne de pouvoir recevoir, et encore moins de donner, du plaisir.

I. LA PHILOSOPHIE COMME MANIÈRE DE VIVRE

NOTION DU PROGRAMME : LA MORT, LA SAGESSE, LE BONHEUR

LES REPÈRES : TRANSCENDANT/IMMANENT ; THÉORIE/PRACTIQUE

Le film **PRESQUE** ouvre un premier champ de réflexion philosophique autour de la mort dans ses rapports avec les notions de sagesse et de bonheur. Il permet aussi d'évoquer, ce faisant, les distinctions transcendant/immanent et théorie/pratique, inscrites dans la liste des repères, et de faire référence à la figure de Socrate ainsi qu'à deux auteurs du programme : Épicure et Platon.



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Qu'est-ce que la mort ? Est-elle un passage vers un autre lieu, une nuit sans rêve, ou la fin d'un processus matériel ?
- Quelle place occupe la mort dans la vie d'un.e philosophe ?
- De quelle manière cette place influence-t-elle sa conception de la sagesse et, par implication, du bonheur ?

A. « LA MORT N'EST RIEN POUR NOUS »

Alors que pour le commun des mortels la mort est de loin le plus grand des maux, puisqu'elle met un terme à tous les plaisirs de la vie et nous expose à la perte des êtres qui nous sont les plus chers, elle semble n'être absolument rien pour le croque-mort qu'est Louis, et quelque chose d'absolument terrifiant pour l'apprenti philosophe qu'est Igor. Pour le personnage de Louis, en effet, qui a repris l'entreprise de pompes funèbres de ses parents, la mort lui est indifférente. Habitué à la côtoyer quotidiennement et à vivre en sa présence, il a appris à ne plus y prêter attention. Ce qui, comme nous allons le voir, fait de lui un disciple (qui s'ignore) du philosophe grec Épicure.

FOCUS SUR ÉPICURE

(341-270 AV. J.-C.) ET LA TRADITION MATÉRIALISTE

Contemporain de la décadence du monde grec (après le règne d'Alexandre le Grand) **Épicure** est le fondateur de l'école philosophique du Jardin (306) qui donnera naissance à un courant philosophique nommé l'épicurisme dont les plus grands représentants sont Lucrèce et Philodème. Pour les épicuriens, nous n'avons besoin de craindre ni Dieu, ni la mort, car ces craintes ne reposent que sur de fausses croyances (comme la croyance dans l'au-delà, ou dans l'immortalité de l'âme), et non sur une prise en compte stricte de la réalité matérielle du monde. Autrement dit, si la mort n'est pas à craindre pour Épicure, c'est parce qu'elle est un phénomène purement matériel qui n'ouvre sur aucune forme de transcendance. C'est pourquoi, d'ailleurs, le fondement de la sagesse et du bonheur n'est pas à trouver dans l'idée du Bien, mais dans un juste rapport à la sensation qu'Épicure nomme ataraxie (« absence de troubles » en grec). L'ataraxie est une recherche des justes plaisirs, un hédonisme (du grec hédonê, « plaisir ») qui ne doit pas être confondue avec une recherche de jouissances ou de plaisirs excessifs. Car le plaisir, pour Épicure, se trouve non dans l'excès de sensation, mais dans la tranquillité et la paix de l'âme que l'on obtient par une juste satisfaction de nos besoins élémentaires. Voici comment Épicure démontre cette idée :

« Prends l'habitude de penser que la mort n'est rien pour nous. Car tout bien et tout mal résident dans la sensation : or la mort est privation de toute sensibilité. Par conséquent, la connaissance de cette vérité que la mort n'est rien pour nous, nous rend capables de jouir de cette vie mortelle, non pas en y ajoutant la perspective d'une durée infinie, mais en nous enlevant le désir de l'immortalité. (125) Car il ne reste plus rien à redouter dans la vie, pour qui a vraiment compris que hors de la vie il n'y a rien de redoutable. On prononce donc de vaines paroles quand on soutient que la mort est à craindre, non pas parce qu'elle sera douloureuse étant réalisée, mais parce qu'il est douloureux de l'attendre. Ce serait en effet une crainte vaine et sans objet que celle qui serait produite par l'attente d'une chose qui ne cause aucun trouble par sa présence. Ainsi celui de tous les maux qui nous donne le plus d'horreur, la mort, n'est rien pour nous, puisque, tant que nous existons nous-mêmes, la mort n'est pas, et que, quand la mort existe, nous ne sommes plus. Donc la mort n'existe ni pour les vivants ni pour les morts, puisqu'elle n'a rien à faire avec les premiers, et que les seconds ne sont plus. Mais la multitude tantôt fuit la mort comme le pire des maux, tantôt l'appelle comme le terme des maux de la vie. » (Lettre à Ménécée, 126)



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Dans quelle mesure l'indifférence de Louis vis-à-vis de la mort est-elle le fruit d'une méditation authentiquement épicurienne sur la mort ?
- Trouver des exemples dans le film où Louis semble indifférent à la mort, mais à la fois très loin de la paix de l'âme que permet d'obtenir l'ataraxie ?

B. « PHILOSOPHER C'EST APPRENDRE À MOURIR »

À la différence de Louis pour qui la mort n'est rien, Igor la redoute plus que tout. Toutefois, loin de se laisser submerger par sa peur, Igor s'efforce sans cesse de la surmonter. A l'instar de Socrate qui la veille de sa mort disait à ses disciples que « philosopher c'est apprendre à mourir », Igor voudrait bien trouver un moyen d'« apprendre à mourir », c'est-à-dire un moyen qui lui permette de laisser derrière lui sa peur, et plus globalement la souffrance que lui inflige au quotidien son corps.

FOCUS SUR SOCRATE ET PLATON

Socrate (470 - 399 av. J.-C.), bien que n'ayant rien écrit lui-même, est considéré comme étant le père de la philosophie. Héros de la plupart des dialogues de Platon, il apparaît comme un être principalement préoccupé par des questions morales et qui, à l'instar d'Igor, interroge des gens dans la rue pour leur faire prendre conscience de leur propre ignorance. Critique acerbe et ironique de l'orgueil et de la suffisance des autres, la seule sagesse que Socrate déclare quant à lui posséder est toute négative : il « sait qu'il ne sait rien », hormis peut-être qu'apprendre à philosopher, c'est apprendre à se détacher des besoins du corps, c'est-à-dire de tout ce qui dans notre vie de tous les jours nous fait souffrir (les passions charnelles, les désirs excessifs, etc.). Car ce n'est que pour autant que notre corps nous asservit à ses passions qu'il devient notre tombeau (soma - séma), et que nous devenons incapable de penser et d'agir d'une manière bonne et vertueuse. Bien entendu, en avançant une telle idée, Socrate ne désire pas faire l'apologie de la mort, mais entend nous donner une autre idée de la vie et de ce qu'elle peut être pour celui qui s'est affranchi de la servitude du corps. Autrement dit, pour Socrate, si « philosopher c'est apprendre à mourir », ce n'est que pour autant que la philosophie réclame de ceux qui la pratiquent le courage de se détourner de tout ce qui la rend éphémère et fragile. Voici ce que Socrate en dit dans le *Phédon* :

« Tant que nous aurons notre corps et que notre âme restera empêtrée dans cette calamité, pas de danger que nous possédions jamais assez l'objet de notre désir ; et cet objet nous affirmons que c'est le vrai. Le corps, en effet, nous procure mille tracasseries parce qu'il faut nécessairement le nourrir ; et puis si des maladies surviennent, elles entravent notre chasse à l'être. Amours, désirs, frayeurs, simulacres de toute sorte, autant de frivolité dont le corps nous rassasie, au point qu'en vérité il nous ôte tout de bon jusqu'à la possibilité de ne jamais rien penser avec sagesse. (...) Mais le pire de tout, c'est que s'il nous laisse encore un peu de temps libre et que nous nous mettions à l'examen des questions, alors il retombe en travers de nos recherches pour jeter partout le trouble et la confusion, et de nous paralyser au point de nous rendre incapable, par sa faute, de contempler le vrai. Réellement c'est un fait pour nous tout démontré que, si nous voulons connaître une chose dans sa pureté, il nous faut nous détacher du corps et contempler par l'âme elle-même les réalités elles-mêmes. Alors semble-t-il nous posséderons ce que nous désirons et dont nous prétendons être amoureux — la sagesse —, c'est-à-dire lorsque nous serons morts. »

(Phédon, 66d)



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Dans quelle mesure Igor peut-il être considéré comme un sage ayant réussi à se détacher de son corps, et des passions qu'il suscite ?
- Trouver des exemples dans le film où Igor reste prisonnier de ses passions, et d'autres où il semble au contraire parvenir à s'en libérer.

CONCLUSION :

À travers la manière dont les personnages de Louis et d'Igor se rapportent à la mort, **PRESQUE** nous permet de mesurer les difficultés concrètes qu'il y a à devenir authentiquement philosophe. Car entre l'idéal platonicien auquel Igor se réfère et les difficultés qu'il continue pourtant à rencontrer dans sa vie, se tient un écart qui semble faire de la sagesse un idéal bien plus qu'une réalité pour lui. Inversement, si Louis paraît vivre en conformité avec l'idéal de sobriété de l'épicurisme, le reste du film va nous montrer que sa sobriété n'est, en fait, que la conséquence indirecte de la position subjective mélancolique dans laquelle il se trouve. En ce sens, le film **PRESQUE** nous fournit une illustration subtile de la différence qui existe entre, d'un côté, un idéal de sagesse vers lequel le philosophe tend, et d'un autre la situation concrète dans laquelle il se trouve, et qui le prive bien souvent du bonheur et du calme intérieur auquel il aspire.



II. LA PHILOSOPHIE COMME THÉRAPEUTIQUE DES PASSIONS

NOTION DU PROGRAMME : LA LIBERTÉ, LA NATURE

LES REPÈRES : CONTINGENT/NÉCESSAIRE ; CROIRE/SAVOIR

Le film **PRESQUE** ouvre un deuxième champ de réflexion philosophique autour de la Liberté et de ses rapports avec les notions de Nature et de Passion. Il permet aussi d'évoquer, ce faisant, les distinctions Conscient/Inconscient et Contingent/Nécessaire, inscrites dans la liste des repères, et de faire référence à deux auteurs au programme : Freud et Épictète.



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Comment expliquer la force des passions tristes ?
- Comment comprendre l'emprise qu'elles ont sur notre vie, et la difficulté que nous avons à nous en détacher ?
- Peut-on dire que la liberté est d'abord la reconnaissance de la nécessité ?
- La liberté peut-elle se définir comme l'obéissance à la raison ?
- L'idée d'inconscient exclue-t-elle l'idée de liberté ?

A. PASSIONS TRISTES ET REFOULEMENT

Si la sagesse ne devient presque jamais une réalité, même pour le philosophe, c'est parce que sa vie mentale et affective reste soumise à des déterminations qui le dépassent et qui l'empêchent d'être libre. Et ce sont ces déterminations que l'on appelle, en philosophie, des passions tristes. Les passions tristes correspondent à tous les états dans lesquels nous sommes dominés par nos passions, comme quand nous ressentons de la colère, de la culpabilité, de l'angoisse, de la peur, etc. Ce sont ces passions qui permettent d'isoler, en retour, ce qui constitue le moteur de la vie des personnages du film **PRESQUE**, car les passions tristes ont une force d'inertie terrible. Pour expliquer cette inertie, le philosophe Alexandre Jollien (qui joue le personnage d'Igor) fait référence, dans l'extrait « *L'acrasie* » (téléchargeable ICI) qui accompagne le film, à la notion philosophique d'*acrasie* qui renvoie au fait d'agir à l'encontre de son meilleur jugement. Il y a *acrasie*, nous dit-il, là où notre volonté nous échappe, là où nous sommes impuissants, là où nous agissons contre nos désirs et nos meilleurs jugements. *L'acrasie*, pour ne prendre qu'un seul exemple, est le quotidien du fumeur qui sait pertinemment que la cigarette est mauvaise pour sa santé mais qui, pourtant, continue de fumer. Le constat vaut pour toutes formes d'addictions (alcool, jeux, etc.), mais aussi pour d'autres comportements plus anodins. Autrement dit, il y a *acrasie* toutes les fois qu'entre ce que nous voulons et désirons consciemment et ce que nous faisons concrètement, il y a un écart. Pour explorer plus en détail cet écart, nous allons maintenant nous tourner vers Freud.



FOCUS SUR FREUD ET L'INCONSCIENT

Sigmund Freud (1856 -1939) est un médecin Viennois qui a introduit pour la première fois dans l'histoire de la philosophie l'hypothèse que la conscience n'est pas « reine en son logis », mais qu'elle est elle-même déterminée par des processus mentaux inconscients. Ces processus inconscients, toutefois, ne doivent nullement être conçus comme des représentants directs des besoins corporels, mais doivent plutôt être considérés comme étant eux-mêmes les fruits d'une dialectique subtile entre d'un côté des pulsions cherchant à se satisfaire et, de l'autre, des exigences culturelles venant empêcher et limiter certaines pulsions dans leur satisfaction. Car c'est cette dialectique qui engendre en retour ce que Freud appelle le refoulement, autrement dit la mise à distance de la conscience de certaines pulsions qui entraîne, en retour, l'apparition de symptômes, c'est-à-dire de troubles du comportement qui limitent l'homme dans son émancipation et sa recherche de bonheur. Voici ce qu'en dit Freud dans son traité de *Métapsychologie* :

« On nous conteste de tous côtés le droit d'admettre un psychisme inconscient et de travailler scientifiquement avec cette hypothèse. Nous pouvons répondre à cela que l'hypothèse de l'inconscient est nécessaire et légitime, et que nous possédons de multiples preuves de l'existence de l'inconscient. Elle est nécessaire parce que les données de la conscience sont extrêmement lacunaires ; aussi bien chez l'homme sain que chez le malade, il se produit fréquemment des actes psychiques qui, pour être expliqués, présupposent d'autres actes qui, eux, ne bénéficient pas du témoignage de la conscience. Ces actes ne sont pas seulement les actes manqués et les rêves, chez l'homme sain, et tout ce qu'on appelle symptômes psychiques et phénomènes compulsions chez le malade ; notre expérience la plus quotidienne la plus personnelle nous met en présence d'idées qui nous viennent sans que nous en connaissions l'origine, et de résultats de pensées dont l'élaboration nous est demeurée cachée. Tous ces actes conscients demeurent incohérents et incompréhensibles si nous nous obstinons à prétendre qu'il faut bien percevoir par la conscience tout ce qui se passe en nous en fait d'actes psychiques ; mais ils s'ordonnent dans un ensemble dont on peut montrer la cohérence, si nous interpolons les actes inconscients inférés. Or nous trouvons dans ce gain de sens et de cohérence une raison, pleinement justifiée, d'aller au-delà de l'expérience immédiate. Et s'il s'avère de plus que nous pouvons fonder sur l'hypothèse de l'inconscient une pratique couronnée de succès, par laquelle nous influençons, conformément à un but donné, le cours des processus conscients, nous aurons acquis, avec ce succès, une preuve incontestable de l'existence de ce dont nous avons fait l'hypothèse. » (Freud, *Métapsychologie*, « L'Inconscient »)



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Donner des exemples, dans le film, où les personnages sont gouvernés par leur inconscient.
- Montrer en quoi la présence de leur inconscient les empêche de vivre comme ils le voudraient. Comment expliquer la force de l'inconscient ?
- Comment comprendre l'emprise qu'il a sur notre vie, et la difficulté que nous avons à nous en détacher ?

B. LA PHILOSOPHIE COMME EXERCICE SPIRITUEL ?

Même si l'hypothèse de l'inconscient introduit un écart qui semble infranchissable entre ce que l'on désire et la manière dont on agit, cet écart ne doit pas nous paraître insurmontable. Bien au contraire, il faudrait plutôt dire, à la manière des stoïciens, que c'est à cause de cet écart que nous nous devons de pratiquer la philosophie sous la forme d'exercices spirituels, et non nous contenter d'en lire afin d'acquérir un savoir théorique sur des questions abstraites. Car la philosophie, comme nous allons le voir, peut devenir une thérapeutique de l'âme grâce à laquelle il devient possible de conquérir sa liberté à mesure qu'on devient conscient des déterminismes qui pèsent sur nos consciences.





FOCUS SUR LES STOÏCIENS ET LA NOTION D'EXERCICE SPIRITUEL

Le stoïcisme est une école philosophique créée par Zénon à Athènes au III^{ème} siècle avant J-C. Ses plus grands représentants sont Sénèque, Épictète et Marc-Aurèle. Selon l'opinion courante, être stoïque, c'est être capable de supporter avec courage et fermeté la douleur et le malheur. Au sens plus technique, c'est être capable, comme le dit Épictète dans son *Manuel*, de faire la différence entre ce qui dépend de nous (nos jugements), et ce qui ne dépend pas de nous (le cours du monde). Car ce n'est qu'à cette condition qu'on peut seulement éviter de rajouter aux catastrophes réelles qui arrivent tous les jours dans le monde des jugements négatifs à leurs propos. En ce sens, philosopher, pour les stoïciens, c'est d'abord s'efforcer de se libérer de nos mauvais jugements. Car si l'homme est soumis à un *fatum stoicum*, à un destin matériel qui l'empêche d'être libre et heureux, cela veut dire que la seule liberté dont il puisse se prévaloir consiste à vouloir que les choses arrivent comme elles arrivent, et non comme l'homme voudrait qu'elles soient. En ce sens, le véritable sage est celui qui s'efforce de changer son rapport aux choses, et non les choses elles-mêmes. Voici comment Épictète, dans son *Manuel*, décrit cet exercice :

« - (1) Parmi les choses qui existent, certaines dépendent de nous, les autres ne dépendent pas de nous. Dépendent de nous : jugement de valeur, impulsion à agir, désir, aversion, en un mot, tout ce qui est notre affaire à nous. Ne dépendent pas de nous, le corps, nos possessions, les opinions que les autres ont de nous, les magistratures, en un mot, tout ce qui n'est pas notre affaire à nous.

- (2) Les choses qui dépendent de nous sont par nature libres, sans empêchement, sans entraves. Les choses qui ne dépendent pas de nous sont dans un état d'impuissance, de servitude, d'empêchement, et nous sont étrangères.

- (3) Souviens-toi donc que, si tu crois que les choses qui sont par nature dans un état de servitude sont libres et que les choses qui te sont étrangères sont à toi, tu te heurteras à des obstacles dans ton action, tu seras dans la tristesse et l'inquiétude, et tu feras des reproches aux dieux et aux hommes. Si au contraire tu penses que seul ce qui est à toi est à toi, que ce qui t'est étranger t'est étranger, personne ne pourra plus exercer une contrainte sur toi, personne ne pourra te forcer, tu ne feras de reproches à personne, tu n'accuseras plus personne, tu ne feras plus une seule chose contre ta volonté, personne ne pourra te nuire, tu n'auras plus d'ennemi, car tu ne subiras plus de dommage qui pourrait te nuire. »
(*Manuel d'Épictète*, paragraphe 1)



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Identifier des moments, dans le film, où les personnages sont pris dans des situations qui les dépassent, et analyser la manière qu'ils ont d'y réagir.
- Est-ce que leurs réactions les aident à surmonter cette difficulté, ou bien contribuent-elles à les empirer ?
- Quels sont les différents types d'exercices spirituels qu'ils pratiquent pour se libérer de leurs passions tristes ?

CONCLUSION :

Si les passions tristes nous privent de notre liberté, elles peuvent néanmoins nous mettre sur la voie du mal-être qui nous ronge, et par là sur la voie de l'émancipation. La passion triste d'Igor, par exemple, c'est sa peur de la mort et du corps qu'il exprime dans sa phobie de l'urine de renard. La passion triste de Louis, c'est sa culpabilité qu'il exprime à travers sa mélancolie. Mais ces passions tristes représentent également ce qui motive l'action de ces personnages, et ce qui leur confère leur humanité : c'est ce qui donne à Louis l'occasion de faire un voyage initiatique qui va le mener à la source de son traumatisme, et à Igor l'occasion de pratiquer sans cesse des exercices spirituels qui le conduisent à dépasser sa peur de la mort et des plaisirs charnels (scène avec la prostituée).



III. LA PHILOSOPHIE COMME RAPPORT À SOI-MÊME ET À AUTRUI

NOTION DU PROGRAMME : LE BIEN, LA VERTU, AUTRUI

LES REPÈRES : OBJECTIF/SUBJECTIF/INTERSUBJECTIF

Le film **PRESQUE** ouvre un troisième champ de réflexion philosophique autour d'Autrui et de ses rapports à la connaissance de soi et à l'amitié. Il permet aussi d'évoquer, ce faisant, les distinctions Objectif/Subjectif/Intersubjectif inscrites dans la liste des repères, et de faire référence à deux auteurs au programme : Montaigne et Nietzsche.



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Autrui est-il le médiateur indispensable entre moi et moi-même ?
- La sympathie permet-elle de connaître autrui ?
- Ai-je le devoir de faire le bonheur des autres ?
- La présence d'autrui nous évite-t-elle la solitude ?

A. QU'EST-CE QUE SE CONNAÎTRE SOI-MÊME ?

PRESQUE est un *road movie* qui met en scène deux personnages, Igor et Louis, en quête de rédemption. Louis, nous l'avons déjà dit, est rongé par la culpabilité ; Igor, par la peur de mourir. Or, peu avant que leur voyage ne touche à son terme, Louis, qui jusque-là se moquait des petites phrases philosophiques d'Igor, lui révèle qu'il en connaît lui aussi une par cœur : « le plus grand voyageur n'est pas celui qui a fait dix fois le tour du monde, mais celui qui a fait une seule fois le tour de lui-même » (Gandhi). Bien entendu, au moment où Louis prononce cette phrase, celle-ci a quelque chose de comique, car elle ne fait que renvoyer les deux nouveaux amis à leurs passions tristes. Néanmoins, celle-ci nous renvoie aussi à l'idée centrale qui porte tout le film et qui revient à affirmer que toute activité philosophique digne de ce nom implique, d'abord, de vouloir se connaître soi-même (*gnôthi seauton*) et donc, de vouloir prendre soin de soi-même (*epimelia heauton*). Or, pour mettre une telle idée en pratique, il ne sert à rien de perdre sa vie à faire de grands voyages, à accumuler des expériences, car quels que soient les endroits où l'on va et les expériences que l'on vit, celles-ci auront toujours la couleur des malheurs que l'on porte en soi.



FOCUS SUR MONTAIGNE ET LA SOLITUDE

Michel de Montaigne (1533 - 1592) eut d'abord une carrière politique très importante qui le conduisit à faire de nombreux voyages, et à passer beaucoup de temps à la cour au contact des sphères les plus hautes de la société. Mais alors qu'il n'est âgé que de 39 ans, Montaigne décide de se retirer de la vie politique et de renoncer aux mondanités pour se mettre à écrire un livre, *Les Essais*, dans lequel il entend se décrire enfin « tout entier et tout nu », comme il le dit lui-même et sans détour. Car à l'instar de Gandhi, Montaigne affirme qu'il ne sert à rien de voyager si l'on n'a pas pris le temps au préalable de se connaître soi-même. Car ce n'est qu'à cette condition que l'on peut ensuite avoir une chance de connaître le monde et de se faire une idée juste de nous-même et des autres. C'est ainsi que Montaigne en vient à faire l'éloge paradoxale de la solitude comme seule remède possible à la servitude intérieure.

« On disait à Socrate que quelqu'un ne s'était guère amélioré en voyageant. " Je pense bien, dit-il, il s'était emmené avec lui. " Sous d'autres soleils, que va-t-on chercher ? En quittant son pays, ne se fuit-on pas ? [Horace, Odes, II, XVI, 18-20]. Si on ne se décharge pas d'abord, soi et son âme, du poids qui l'opprime, le mouvement la fera ressentir davantage ; de même que sur un navire, les charges gênent moins la manœuvre quand elles sont arrimées. On fait plus de mal que de bien au malade en le faisant changer de place. On ne fait qu'entasser plus le mal en le secouant, comme dans un sac, de même que les pieux s'enfoncent plus profond quand on les agite et les secoue. On voit par là que ce n'est pas assez de s'être mis à l'écart du peuple ; ce n'est pas assez de changer de place, ce qu'il faut, c'est s'écarter des manières d'être du peuple : il faut se séquestrer soi-même et s'en remettre à soi. "Je viens de rompre ainsi mes fers, me direz-vous. Oui, tel le chien qui tire et brise enfin sa chaîne : dans sa fuite, il en traîne un long bout à son cou." [Perse, V, 158-160]. Nous emportons nos fers avec nous. Ce n'est pas une entière liberté, puisque nous regardons encore ce que nous avons laissé, et que nous en avons la tête pleine. "Mais si notre cœur n'est purifié, quels combats, quels dangers devons-nous affronter malgré nous ? Quels soucis violents dès lors déchirent l'homme tourmenté de passions, quelles terreurs aussi ! Combien l'orgueil, la débauche, l'emportement exercent de ravages ! Et le faste, et la paresse ! [Lucrèce, V, 43-48]. Notre mal est en notre âme ; et elle ne peut échapper à elle-même. Aussi faut-il la ramener et la renfermer en elle-même : c'est là la véritable solitude, celle dont on peut jouir au milieu des villes et des cours des rois. Mais on en jouit plus commodément à l'écart. » (Montaigne, « De la Solitude » 292-293).



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- À quels moments du film les personnages de Louis et d'Igor parviennent-ils à faire au moins une fois le tour d'eux-mêmes ?
- À quels moments, au contraire, le voyage qu'ils font les ramène-t-il vers eux-mêmes ?
- Et dans quelle mesure l'amitié grandissante qu'ils se portent leur permet-elle de faire des progrès dans la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes ?

B. QU'EST-CE QU'ÊTRE EN BON RAPPORT AVEC AUTRUI ?

S'il ne sert à rien d'entreprendre un voyage avant d'avoir pris le temps de se connaître soi-même, il ne sert à rien non plus de vouloir entrer en contact avec autrui sans au préalable avoir fait le tour de soi-même. Car autrui n'est jamais pour nous qu'un reflet de ce que nous sommes. C'est pourquoi, d'ailleurs, si les rapports qu'entretiennent les deux personnages sont essentiellement fondés sur le sentiment de pitié qu'éprouve Louis à l'égard d'Igor, ils ne cessent cependant de s'approfondir et de s'enrichir à mesure que chacun d'eux apprend à se connaître. Autrement dit, ce que nous montre le film **PRESQUE**, c'est le lien profond qui existe entre la connaissance de soi et la nature des rapports que nous entretenons avec autrui. Car il ne suffit pas de ressentir de la pitié ou de l'empathie devant le malheur des autres pour pouvoir se prétendre leur ami.

FOCUS SUR NIETZSCHE ET LA PITIÉ

Friedrich Nietzsche (1844 - 1900) est un philosophe allemand qui est connu pour avoir développé une philosophie fondée non pas sur l'idée d'intention morale, mais sur celle de volonté de puissance, c'est-à-dire sur la prise en compte du refoulement des pulsions exigée par les morales idéalistes de types platoniciennes et chrétiennes. C'est ainsi que dans un livre intitulé *L'Antéchrist*, Nietzsche s'est proposé de montrer en quoi les notions d'empathie et de pitié envers autrui, notions qui fondent d'ordinaire notre conception de la morale, ne sont, en réalité, que l'expression d'une vie pulsionnelle refoulée. C'est pourquoi la pitié, pour Nietzsche, loin d'être l'expression de la bonté naturelle de l'homme, est une forme de projection de sa propre peur, de sa propre impuissance sur l'autre. Et c'est pourquoi aussi, pour Igor, « la pitié est pire que le mépris ».

« La pitié se trouve en contradiction avec les émotions toniques, celles qui haussent l'énergie du sentiment vital : elle exerce une action dépressive. On perd de la force quand on compatit. C'est encore par la pitié que croît et se démultiplie la perte de force que la souffrance, de soi, entraîne déjà pour la vie. La souffrance elle-même, par la compassion, devient contagieuse ; dans certains cas, on peut en arriver de son fait à une déperdition de vie et d'énergie vitale dont la somme se trouve dans un rapport absurde avec le quantum de la cause (– c'est le cas pour la mort du Nazaréen). Voilà le premier point de vue ; mais il en existe un autre, encore plus important. Si l'on mesure la pitié à la valeur des réactions qu'elle suscite ordinairement, elle se caractérise alors bien plus clairement comme une menace sur la vie. En gros, la pitié traverse la loi de l'évolution, qui est celle de la sélection. Elle conserve ce qui est mûr pour le déclin, elle se défend pour le bien des déshérités et des damnés de la vie ; et par l'abondance des déchets de toute sortes qu'elle maintient en vie, c'est à la vie même qu'elle confère un aspect lugubre et douteux. On a osé appeler vertu la compassion (– dans toute morale distinguée on l'estime une faiblesse –) ; on est allé plus loin, on a fait d'elle la vertu, le sol et la source de toute vertu – on ne la fait bien entendu, et il ne faut jamais perdre cela de vue, que sur la base d'une philosophie qui était nihiliste, qui inscrivait sur son pavé la négation de la vie. Schopenhauer, sur ce point, était dans son droit : la vie se trouve niée par la pitié, encore plus digne d'être niée – compatir c'est la pratique du nihilisme. Encore une fois, cet instinct dépressif et contagieux traverse les instincts qui visent à la conservation et à la valorisation de la vie : tant comme multiplicateur de la misère que comme conservateur des miséreux il est un rouage essentiel dans l'accentuation de la décadence – la pitié engage au néant !... »*

(Nietzsche, *L'Antéchrist*, 13-14)



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Donner des exemples de scènes où dominent des sentiments de pitié ou de mépris à l'égard d'Igor ?
- À quels moments Igor est-il confronté au mépris de certains personnages, et à quels moments est-il confronté à la pitié ?
- Comment fait-il pour s'extraire de ces deux types de regards qui le réduisent à un être handicapé ?
- À quel moment du film, les rapports entre les deux personnages cessent-ils d'être fondés sur la pitié s'ouvrant sur un rapport plus égalitaire ?
- Comment peut-on réussir à entrer en contact avec l'autre sans le juger ?

CONCLUSION :

Même si, comme l'affirme Socrate, « philosopher, c'est apprendre à mourir », et même si apprendre à mourir veut dire apprendre à se détacher du corps, il n'en reste pas moins que philosopher signifie d'abord et avant tout, apprendre à se connaître soi-même, et donc apprendre à dire oui à la vie dans ce qu'elle comporte de plus irrationnel (le corps, les pulsions).





BIBLIOGRAPHIE

QU'EST-CE QUE LA PHILOSOPHIE ?

- Foucault, Michel. *L'Herméneutique du sujet. Cours au collège de France. 1981-1982.* Edition Hautes Etudes, Gallimard - Le Seuil, 2001.
- Hadot, Pierre. *Exercices spirituels et philosophie antique.* Edition Albin Michel, 2002.
- Hadot, Pierre. *Qu'est-ce que la philosophie antique ?* Edition Folio Essai, Gallimard, 1995.
- Jankelevitch, Vladimir. *La Mort.* Edition Flammarion, 2017.

SOCRATE ET PLATON

- Platon. *Apologie de Socrate, Criton, Phédon.* Traduction Bernard et Renée Piétre. Edition Livre de Poche, Classiques de la philosophie, 1992.
- Platon. *Le banquet, Le Phèdre.* Traduction Emile Chambry. Edition GF-Flammarion, 1992.
- Dixault, Monique. *Le naturel philosophe : Essais sur les dialogues de Platon.* Edition Vrin, 2001.

ÉPICURE ET L'ÉPICURISME

- Épicure. *Lettre à Ménécée.* Traduction Pierre-Marie Morel. Edition GF-Flammarion, 2009.
- Delatre D., Pigeaud J. (dir). *Les Epicuriens.* Edition Gallimard, "Bibliothèque de la Pléiade", 2009.

LE STOÏCISME

- *Les Stoïciens I.* Traduction Emile Bréhier. Edition Tel Gallimard, 1967.
- *Les Stoïciens II.* Traduction Emile Bréhier. Edition Tel Gallimard, 1967.
- Marc Aurèle. *Les Pensées.* Traduction Mario Meunier, Edition Gf - Flammarion, 1999.
- Hadot, Pierre. *Introduction aux "Pensées" de Marc Aurèle.* Edition Fayard, 1997.

LA PSYCHANALYSE

- Freud, Sigmund. *Métapsychologie.* Edition Folio Gallimard, 1968.
- Freud, Sigmund. *Psychopathologie de la vie quotidienne.* Édition Petit bibliothèque Payot Classiques, 2004.

CONNAISSANCE DE SOI ET PITIÉ

- Nietzsche, Friedrich. *L'Antéchrist.* Traduction Dominique Tassel. Edition 10/18, 1967.
- Rousseau, Jean-Jacques. *Discours sur le fondement des inégalités parmi les hommes.* Edition Folio Essais - Gallimard, 1969.
- Montaigne, Michel. *Essais, Livre 1, 2, 3.* Edition GF - Flammarion. 1969.
- Compagnon, Antoine. *Nous Michel de Montaigne.* Edition du Seuil. 1980.

B. ENSEIGNEMENT MORALE ET CIVIQUE (EMC) AU LYCÉE

Adèle Van Reeth : qu'espérez-vous pouvoir changer avec ce film ?

Bernard Campan : *On aimerait que le film touche les gens et toucher c'est modifier. Si en sortant de ce film les gens se sentent un peu différents avec une envie de vivre différemment, de vivre moins dans la mécanique, d'être plus ouverts c'est déjà formidable !*

Alexandre Jollien : *L'idée est de convertir le regard sur la marginalité et sur l'autre. Et il y a aussi le thème de la mort. Comment être face à cette échéance ? On va crever mais que fait-on de ce temps ensemble ? Je crois beaucoup à la solidarité. La loupe de la caméra s'attarde sur deux personnages mais il y a quelque chose qui dépasse de loin leur individualité. Il y a quelque chose qui est en jeu : nous ne sommes pas autonomes, nous ne sommes pas dépendants. On est appelés à aller vers l'autre.*

INTERÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Le film **PRESQUE** de Bernard Campan et Alexandre Jollien met en lumière la perception du handicap en questionnant la norme implicite. L'apparence d'Igor qui lui apparaît comme un fardeau, les difficultés qu'elles occasionnent dans sa vie quotidienne sont présentées en questionnant, voire en renversant une partie de ses représentations. Sa quête d'autonomie développe une approche du care fondée non seulement sur l'aide qui permette de dépasser la situation du corps empêché, mais qui fonde cette aide sur une bienveillance qui ne soit pas que fonctionnelle.

CLASSE DE SECONDE : EXTRAITS DU PROGRAMME

L'intériorisation de la liberté de l'autre ou le rapport à soi et aux autres : altérité, différence, discrimination

La valeur de liberté n'engage pas que l'individu, mais interroge la liberté propre à chaque individu dans son rapport aux autres. La maxime héritée des philosophes des Lumières : « Ma liberté s'arrête là où commence celle des autres » et sa traduction dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 (article 4 : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui »), reprise dans le préambule de la Constitution de 1793 (article 6 « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ») peut être proposée aux élèves pour discuter des rapports entre ma liberté propre et celle des autres dans le cadre de la vie en société. Découlent de cette tension entre ma liberté et celle d'autrui plusieurs notions : l'altérité, la différence et la discrimination. L'altérité désigne d'abord celui qui est autre, qui est « extérieur à soi » [...].

On tend très souvent à assimiler différence à tension ou/et opposition. La notion de différence tend à remplacer dans une acception négative la représentation de la diversité, elle interroge également les inégalités. La discrimination, au sens juridique du terme, est le fait de traiter de façon inégale deux ou plusieurs personnes placées dans une situation comparable, en s'appuyant sur des distinctions opérées sur le fondement de critères interdits par la loi. Ainsi, l'article 225-1 du Code pénal énumère vingt critères de discrimination parmi l'origine, le sexe, la situation de famille, le patronyme, le lieu de résidence, le handicap, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales... Dans le champ social et politique, la discrimination va à l'encontre du principe d'égalité des hommes ou d'égalité des citoyens devant la loi. La discrimination porte également atteinte à l'égalité des droits et à l'égalité des chances.

« La reconnaissance des différences, la lutte contre les discriminations et la promotion du respect d'autrui : [...] lutte contre les discriminations faites aux personnes porteuses d'un handicap.

Dans l'idéal républicain, les individus jouissent d'une égale dignité et bénéficient des mêmes droits, comme l'affirme l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. La proclamation d'un idéal n'est cependant pas suffisante pour accorder réellement des droits, de la même manière que sa portée se modifie avec l'évolution de la société. [...] L'extension des libertés et des droits de chacun est le fruit de mouvements de lutte, de combats individuels et collectifs ou d'une démarche volontariste de l'État.

Du point de vue de l'État, la lutte contre le racisme, le sexisme et toutes les formes de discrimination est une manière de parachever l'idéal républicain de l'égalité de droit de tous les citoyens. Du point de vue des catégories de la population qui se mobilisent parce qu'elles se sentent victimes de rapports de domination, il peut y avoir une tension entre la volonté d'être pleinement reconnues et intégrées à la République d'une part, et d'autre part la tentation de rejeter la société dont elles estiment qu'elle les met à l'écart, en se repliant sur leur identité. [...] L'État garant de l'unité nationale se doit tout à la fois de garantir les droits de chacun dans son identité et de permettre à chacun, quelle que soit son origine, son sexe, sa religion, de bénéficier des mêmes libertés.

Le modèle républicain doit réussir à trouver un équilibre entre la reconnaissance des différences et la promotion du respect d'autrui sans accepter une communautarisation de la société ni tout ce qui porte atteinte à la dignité de l'individu et à l'unité de la Nation. Certaines focales sont privilégiées dans ce jalon, elles permettent toutes d'appréhender l'altérité en la considérant comme le « caractère de ce qui est autre » et « la reconnaissance de l'autre dans sa différence ». La finalité de ce jalon est de faire réfléchir les élèves sur l'intégrité et la dignité de la personne humaine. Il s'agit donc de lier la reconnaissance de la diversité avec la lutte contre toutes les formes de discriminations. Peuvent être étudiés : [...] la participation à la vie du pays et la citoyenneté des personnes handicapées (avec les applications politiques comme les débats sur l'extension des droits à une vie intime des personnes porteuses de handicap). »

CLASSE DE PREMIÈRE : EXTRAITS DU PROGRAMME

Intégration – exclusion sociale – déclassement

L'intégration sociale désigne le processus par lequel les individus d'un même groupe ou société acquièrent les normes et valeurs centrales à ceux-ci. Dépassant la diversité des individus par l'établissement de valeurs et de buts communs, elle leur permet de posséder des croyances et des représentations, des comportements semblables et de se sentir solidaires, prêts à s'entraider et à s'assurer des protections réciproques. Les individus s'accordent ainsi une confiance mutuelle y compris sans se connaître et participent à des échanges. Ils ressentent, voire revendiquent, leur appartenance à cette société. L'intégration sociale permet de penser une cohésion sociale.

[...] Souvent perçue comme « l'envers de l'intégration », l'exclusion sociale doit être comprise comme un processus de rupture progressive des liens. Elle est liée à un phénomène cumulé de désocialisation ou de désaffiliation. La fragilisation d'un individu conduit progressivement à la perte des moyens de protection, de valorisation et de reconnaissance. [...] Les individus dits « exclus » sont alors isolés, atomisés, en marge des instances de socialisation et d'intégration classiques (famille, amis, sphère professionnelle, voisinage). [...]

Égalité et équité

L'égalité, malgré l'apparente simplicité du terme, peut avoir différentes formes. On peut distinguer l'égalité de droit (égalité des individus devant la loi), l'égalité des chances (les individus disposent des mêmes possibilités, de conditions, de probabilités d'atteindre différentes positions sociales, indépendamment notamment de leur origine sociale), et l'égalité des situations (les individus disposent tous des mêmes avantages et ressources socio-économiques). L'équité est plutôt un correctif de l'égalité qui la rapproche de la justice. Une répartition inégale des avantages, des ressources, ou des droits est équitable si elle paraît légitime à ceux qui reçoivent ces biens comme à ceux qui par naissance, par situation sociale ont un capital suffisant. L'équité renvoie donc à des valeurs et à des choix collectifs. Aucune distribution de ressources, de droits ou d'avantages n'est juste ou équitable « par nature ». [...] L'égalité est une mesure objective des avantages, droits ou ressources disponibles. L'équité renvoie à un sentiment de justice dans leur répartition, même inégale. L'équité n'est donc pas opposée à l'égalité, ni aux inégalités. Il peut exister des inégalités équitables, comme des égalités injustes.

POINT DE DÉPART : LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

Elle définit le handicap comme « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ». Cette définition étend les dispositifs de lutte contre les discriminations liées au handicap aux personnes souffrant de pathologies invalidantes.

I. UNE BRÈVE HISTOIRE DU HANDICAP

Une prise en compte progressive du handicap

La généalogie historique du handicap souligne une marginalité du porteur de handicap. D'un côté « le simple » est un fardeau, il est impuissant à se prendre en charge et vit sous la dépendance du groupe familial et communautaire auquel il appartient. Des emplois résiduels peuvent lui être dévolu au bas de la hiérarchie sociale : berger, ouvrier agricole... De l'autre côté le corps handicapé, la difformité renvoient le porteur de handicap au monstre. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, en des temps devenus démocratiques et égalitaires, que la médecine se penche sur le handicap pour en extraire dans un premier temps les sourds et les aveugles, puis progressivement au long du XIX^{ème} siècle l'infirmité physique : institutions et techniques orthopédiques, insertion par le travail, politiques d'assistance dont l'aboutissement est la loi du 14 juillet 1905 sur le secours à « ceux atteints d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable ».

Le tournant le plus important est lié à la Première Guerre mondiale. Près de 7 millions d'hommes ont été blessés, amputés et sortent handicapés du conflit. La question est devenue internationale et devient l'objet de l'attention de la Société des Nations et du Bureau International du Travail. Le développement des prothèses fait un bond technique important, ainsi que la prise en charge de l'infirmité de ceux qui se sont sacrifiés pour la nation. La question des prothèses répond à la volonté de réintégrer la force de travail empêchée par le handicap mais devient aussi un moyen d'insérer le handicap dans la société.

En 1919 est élaboré en France un barème qui ouvre droit à pension d'invalidité, pour les infirmes aussi bien militaires que civils. La loi du 16 avril 1924 vient fixer un quota d'embauches minimum de personnes invalides de guerre dans certaines entreprises. Cette présence accrue de l'invalides dans l'espace public transforme le regard social porté sur les infirmes : l'exhibition de la monstruosité devient problématique alors qu'on reconnaît l'humanité des « gueules cassées ».

Des attitudes de rejet

Cela n'empêche cependant pas le rejet du porteur de handicap, notamment lorsque le handicap est de naissance et renvoie à un imaginaire marqué par le discours racial. Le handicap est alors un appauvrissement du sang, une « dégénérescence » que l'eugénisme vise à combattre. En France, les représentants de ce courant dans l'entre-deux-guerres sont Charles Richet et Alexis Carrel. Charles Richet écrit ainsi l'auteur de *La sélection humaine* en 1919 : « C'est barbarie que de forcer à vivre un sourd-muet, un idiot, un rachitique. Ce qui fait l'homme, c'est l'intelligence. Une masse de chair humaine, sans intelligence humaine, ce n'est rien. Il y a là de la mauvaise matière vivante qui n'est digne d'aucun respect ni d'aucune compassion. Les supprimer résolument, ce serait leur rendre service, car ils ne pourront jamais que trainer une misérable existence. Quelle joie peuvent-ils attendre de la vie ? Même si, à force de soins, on prolonge de quelques mois ou de quelques années l'existence d'un hydrocéphale, il ne sera jamais qu'un être dégradé, indigne du nom d'homme.

La sélection ne sera efficace que si elle est sévère ; et la sévérité, c'est l'élimination des mauvais. Or les mauvais ne vont pas disparaître de leur plein gré : il faudra donc une autorité pour les éliminer de la société humaine. Refuser à toute autorité le droit d'intervenir, c'est une opinion qui peut se défendre ; mais sachons bien que cette absence d'autorité équivaut à la négation même de la sélection. C'est laisser les unions se faire au hasard, c'est permettre aux êtres difformes d'être des reproducteurs et, par conséquent, c'est perpétuer, sans espoir de progrès, les infirmités et les dégradations individuelles » (p. 164-165).

Un tel discours se traduit dans les pratiques de stérilisation forcée des handicapés mentaux : 400 000 personnes sous le régime nazi, mais également au Canada entre 1928 et 1972, aux Etats-Unis dès le début du XX^{ème} siècle et jusqu'aux années 1970 ainsi qu'au Japon après la Seconde Guerre mondiale.

L'intégration du handicap après la Seconde Guerre mondiale

La place du handicap dans les politiques publiques évolue depuis 1945. Les discours raciaux ne sont alors plus de mise et les mesures prises dans l'entre-deux-guerres se trouvent renforcées. Il s'agit de combler une inégalité entre valide et invalide par une inégalité compensatrice : à partir de 1957, l'obligation d'embauche d'invalides devient une obligation pour toutes les entreprises privées et publiques, puis pour l'ensemble des collectivités en 1975. L'Etat, les collectivités, les organismes et entreprises privées et publiques sont « appelés à associer leurs interventions pour mettre en œuvre cette obligation en vue d'assurer aux personnes handicapées l'autonomie dont elles sont capables » (loi du 30 juillet 1975). Cela se traduit notamment par des politiques d'emplois réservés.

Il y a en France aujourd'hui près de 12 millions d'handicapés, dont 1,5 millions sont atteints de déficience visuelle et près d'un million ont une mobilité réduite. Mais 80% sont des handicaps « au sens large » : ces handicaps « invisibles » touchent 6 millions de personnes qui déclarent avoir un problème de santé depuis au moins six mois et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne ou avoir eu un accident du travail dans l'année. À la fin des années 2010 on compte près de 350 000 allocataires de la Prestation de Compensation du Handicap, plus d'un million de bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés et près de 300 000 enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé.

Malgré quelques avancées, les aidants sont par contre considérés comme des usagers de seconde catégorie : contrairement à leur proche qui a le statut bien défini de patient, ils ne sont que des utilisateurs indirects du système sanitaire ou médicosocial ; contrairement aux professionnels de la santé ou de l'action sociale, ils ne sont que des acteurs « informels » dans la mesure où leur travail n'est pas, en général, gratifié d'une rémunération. Ils n'ont de fait pas d'existence juridique propre et ne bénéficient pas des droits sociaux d'un salarié, qui leur permettrait par exemple de bénéficier d'un temps de pause reconnu donnant lieu à renfort pour préserver leur vie personnelle. Sur ce point, le chantier de la dépendance est encore largement en friche.

II. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS QUI TOUCHENT LES PORTEURS DE HANDICAP

Pour comprendre les discriminations, il faut retourner à la définition du handicap. En effet, la qualification juridique de la discrimination tient autant compte de la perception de la situation de discrimination par la victime que de l'appréciation en droit de la discrimination par le juge. Les discriminations explicites exercées à l'encontre des porteurs de handicap permettent avec une assez grande efficacité de sanctionner le délit. Mais la définition du handicap est porteuse de mécanismes de marginalisation, dans le cadre du handicap physique comme du handicap mental : l'expression « altération substantielle » laisse en effet une grande latitude d'interprétation, créant de ce fait un flou problématique.

23% des réclamations déposées auprès du Défenseurs des droits en 2018 concernent des situations de discriminations fondées sur le handicap.

Le cadre légal : La directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Quelles sont les formes de la discrimination ? Définissez chacune d'elles avec vos mots à partir du texte.
- La discrimination directe
- La discrimination indirecte

Dans de nombreux pays européens (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Italie, Pologne et Slovénie) le **quota d'emploi** pour les secteurs privés et public, constitue la colonne vertébrale des mesures adoptées. Dans ces pays, des fonds collectent les contributions des employeurs n'atteignant pas leur quota. Il y a donc un renversement par la discrimination positive. La France, tout en refusant une politique de **discrimination positive**, a mis en place des quotas : les entreprises de plus de 20 salariés doivent compter 6% de personnes handicapées dans leurs effectifs. Mais si 97% des entreprises y affirment être favorables à l'intégration des personnes handicapées, nombre préfèrent payer des pénalités plutôt que d'y recourir pour des questions de coût d'adaptation des postes de travail, des motifs de « culture d'entreprise », etc.



ÉTUDE DE CAS

Un procès pour discrimination fondée sur le handicap

<https://www.ledauphine.com/ardecche/2014/05/06/une-salariee-handicapée-fait-condamner-la-poste-pour-discrimination>

- Quel est le handicap de la salariée ?
- Sur quelle base attaque-t-elle son employeur ?
- Quel est le verdict rendu ? Pourquoi ?

À consulter :

<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/271792-handicap-et-discriminations>

III. INTÉGRER LES PORTEURS DE HANDICAP

CONSTATER LE HANDICAP

Il y a cinq grandes catégories de handicaps :

DÉFICIENCES MOTRICES



- congénitales ou néonatales
- acquises à la suite de maladie
- acquises à la suite d'accident

DÉFICIENCES SENSORIELLES



- visuelles
- auditives

DÉFICIENCES PSYCHIQUES OU MALADIES MENTALES



- psychoses
- névroses
- troubles de la personnalité
- troubles de l'humeur
- troubles des conduites alimentaires

DÉFICIENCES INTELLECTUELLES



- handicap mental léger, moyen ou profond

MALADIES CHRONIQUES

ÉVOLUTIVES / INVALIDANTES



- cardio-vasculaires, respiratoires, digestives, rénales
- neurologiques
- génétiques
- troubles endocriniens, métaboliques
- ostéo-articulaires
- hématopoïétiques ou du système immunitaire
- allergies



Une fois constatés les mécanismes de discrimination qui de fait ont précédé la reconnaissance du handicap et de sa place dans la société, il s'agit de comprendre comment sont opérés les changements dans les représentations et l'organisation de la société pour mettre un terme aux discriminations. Il peut s'agir de réparer le handicap pour le rendre imperceptible, ou d'en accepter la visibilité comme une particularité qui appelle des politiques nouvelles, plus équitables.



EXERCICE : handicap et espace public

- 1/ Le professeur propose aux élèves de visionner la vidéo suivante :
France 3 : « Accès des handicapés dans l'espace public : un quotidien difficile »
https://www.francetvinfo.fr/sante/handicap/acces-des-handicapes-dans-l-espace-public-un-quotidien-difficile_2170780.html
- 2/ Les élèves sont répartis par groupes de 2 ou 3 pour un exercice de « testing » :
 - ▶ chaque groupe incarne un handicap moteur ou sensoriel
 - ▶ du lever ou coucher, les membres de chaque groupe notent et documentent par des photos les moments au cours desquels il apparaît que l'environnement dans lequel ils évoluent (établissement scolaire, logement, commerces, transports...) apparaît inadapté au handicap dont ils sont porteurs.
- 3/ Les résultats sont ensuite mis en commun et présentés à leurs camarades pour répondre à cette question : « les équipements apparaissent-ils plus accessibles que dans le reportage visionné initialement ? »

III. INTÉGRER LES PORTEURS DE HANDICAP



EXERCICE : exposés sur les politiques de lutte contre le handicap
Les élèves sont invités à présenter des exposés sur les mesures prises

1/ EN MILIEU SCOLAIRE

<https://www.education.gouv.fr/la-scolarisation-des-eleves-en-situation-de-handicap-1022>

- Qu'est ce qu'une école inclusive ?
- Quelles sont les formes de scolarisation ?
- Déduisez de la vidéo sur le collège Pellerin à Beauvais les avantages pour l'ensemble de la communauté scolaire (élèves, parents, adultes...) de l'inclusion d'Anna.

Dans l'Éducation nationale, « l'État met en place les moyens financiers et humains nécessaires à la scolarisation en milieu ordinaire des enfants, adolescents ou adultes handicapés » (Code de l'éducation). C'est le droit commun, même si d'autres modes de scolarisation peuvent être envisagés lorsque les besoins de l'enfant le nécessitent. La scolarisation en milieu ordinaire, individuelle ou collective, se fait dans le cadre des Classes d'intégration scolaire (CLIS) ou des Unités locales d'inclusion scolaire (ULIS). Selon l'Éducation Nationale, 337 795 enfants ou adolescents en situation de handicap sont scolarisés à la rentrée 2018. Les trois quarts des élèves en situation de handicap sont scolarisés en milieu ordinaire et le quart restant dans les établissements hospitaliers ou médico-sociaux.

Par ailleurs, et afin de répondre aux besoins spécifiques des situations de handicap, diverses procédures peuvent être mises en place dans le cadre de la scolarisation : le Projet d'accueil individualisé (PAI), le Projet personnalisé de scolarisation (PPS), le Plan d'accompagnement personnalisé (PAP) ou le Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE). Pourtant de nombreux enfants restent sans solution de scolarisation ou pris en charge de manière inadaptée à leurs besoins. Au final, parmi les 15 à 64 ans, 81 % des personnes reconnues handicapées ont un niveau de diplôme inférieur au bac, contre 56% de la population totale ; seulement 7 % ont un diplôme de niveau bac +2 ou plus, contre 27 % de la population totale. Enfin, seuls 0,98 % des étudiants se sont déclarés comme porteurs d'un handicap parmi les inscrits à l'université en 2012/2013.

2/ EN MILIEU PROFESSIONNEL

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/travailleurs-handicapes-quel-acces-a-l-emploi-en-2015>

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/etudes-et-syntheses/dares-analyses-dares-indicateurs-dares-resultats/article/l-obligation-d-emploi-des-travailleurs-handicapes-en-2017>

Un peu plus du tiers seulement des personnes handicapées ont accès à l'emploi. Ces emplois sont souvent moins stables, peu qualifiés et à temps partiel.

On proposera aux élèves de travailler sur les deux études statistiques publiées par la DARES pour mettre en évidence :

- La situation de fragilité professionnelle des personnes handicapées : quels sont les emplois occupés ? Sur quels types de contrats ?
- Les mesures de compensations mises en place autour de « l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ».
- Les élèves illustreront cette étude par des situations d'inclusion dans des entreprises.



3/ L'ADAPTATION DE L'ESPACE PUBLIC AUX PORTEURS DE HANDICAP

Exemple : le handicap dans l'espace parisien

<https://handicap.paris.fr/vivre-au-quotidien/se-deplacer/>

D'après l'article 45 de la loi du 11 février 2005, « la chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur inter modalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ».

- Est-ce que la politique parisienne vous semble répondre à cet impératif ? Justifiez votre réponse.
- En quoi de telles initiatives relèvent-elles d'un traitement équitable des handicapés ?

4/ LES INITIATIVES POUR CHANGER LE REGARD PORTÉ SUR LE HANDICAP ET LES PORTEURS DE HANDICAP

Si une société devient inclusive lorsque toutes les personnes, quelles que soient leurs capacités, ont la possibilité de participer pleinement à la vie de la société. Il s'agit d'un renversement de perspective : le handicap n'est plus infirmité mais capacité. La bienveillance contenue dans l'idée de care devient une nouvelle façon d'aider à émanciper le corps empêché.

Mais cette démarche est caractérisée par son caractère éclatée, parcellaire. Le professeur peut proposer aux élèves de recenser des initiatives visant à transformer le regard posé sur l'infirmité dans le monde du sport ou de la culture.

Par exemple :

<https://www.play-international.org/kit/extrascolaire/ext-changement-de-regard-sur-le-handicap>

<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/L-audiovisuel-change-son-regard-sur-le-handicap>

<https://regions-france.org/actualites/en-direct-des-regions/la-culture-pour-changer-le-regard-sur-le-handicap/>



EXERCICE

À l'issue de la projection du film, proposer aux élèves d'écrire un texte dans lequel ils se demandent en quoi le film **PRESQUE** est une invitation à changer le regard porté sur le handicap, en explicitant notamment les préjugés ou les impressions qu'ils pouvaient eux-mêmes avoir sur le personnage d'Igor.



FOCUS LE CARE

Définition : Le terme « care », mot d'origine anglaise, regroupe les valeurs éthiques induites par les relations avec l'autre. Basé sur des notions telles que la bienveillance, l'empathie, la prévenance ou la sollicitude, le care propose une appréhension morale des relations sociales.

A cette définition morale a été ajoutée dans les années 2010 une dimension plus politique en rupture avec ce qui est perçu comme une éthique féminine, maternante, ou une éthique du proche en opposition avec la neutralité du social. Le care replace au centre des relations sociales la capacité à porter attention à l'autre, à en prendre soin, ou simplement à en tenir compte, en déterminant l'impact sur la société. *Le care* permet de redonner une place à la vulnérabilité dans le lien social. En insistant sur la responsabilisation des individus, le libéralisme et son évolution néo-libérale ont tendu à exclure la vulnérabilité des questions politiques pour la rejeter du côté de l'assistance sociale, en marge des normes sociales. Au fond, pour les libéraux, les problèmes se trouveraient résolus par la confrontation des égoïsmes. Les éthiques de la sollicitude qui se développent dans les années 1970 et 1980 en rétablissent la visibilité en la réintégrant dans le cours normal des relations sociales.

Le *care* est une prise de position pragmatique sur des dilemmes moraux. Chacun se trouve confronté chaque jour à des situations qui soulignent sa propre vulnérabilité : difficulté à comprendre et identifier les désirs ou les attentes des autres, fragilité de l'adéquation des réponses aux besoins exprimés, à accepter l'investissement affectif qu'implique l'ouverture à l'autre... « Cette interdépendance est en même temps processus d'indépendance, acte pris de la commune vulnérabilité » (Fabienne Brugère, *L'éthique du « care »*, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2017). Dans le cas du handicap, il est essentiellement question d'accepter les limites physiques ou mentales de l'autre. Mais il ne s'agit pas tant de les reconnaître pour se placer sur un pied d'égalité entre individus – ce qui est un préalable à toute relation – que de transformer l'espace social pour qu'il exprime cette égalité de principe. Il est question d'« assumer la différence, accorder à chacun des humains sa dignité et ses droits, prendre en charge les iniquités matérielles réelles, protéger l'environnement de la planète ». Vaste programme en apparence, mais qui consiste dans les faits à changer de regard, à se décentrer afin de rompre avec l'idée d'individus interchangeables afin de révéler le contenu sensible de nos démocraties. Cette posture nouvelle rend possible l'adaptation des espaces communs à leur fréquentation par tous, valides comme handicapés.

En mettant en évidence les liens d'interdépendance, les philosophies du *care* valorisent la réciprocité dans la relation de soin. L'un des risques du *care* – noté et dénoncé par les philosophes eux-mêmes – est de distinguer dans la relation de soin un acteur et un bénéficiaire du *care*, ce dernier étant défini par sa passivité, sa situation de réceptivité, considéré comme un « objet de soin ». Or, si les destinataires du *care* devaient être réduits à cela, ce serait un échec du soin ou de la sollicitude. En effet, la finalité de la relation de soin est bien que la personne n'ait plus besoin de soin, que ses besoins soient satisfaits et disparaissent. Par conséquent, l'un des effets du *care* doit être de rendre ou d'offrir davantage d'autonomie aux personnes un moment vulnérables. L'enjeu du *care* est bien de mettre fin à une situation de dépendance et non d'en faire un élément permanent. Cela répond à la critique politique stipulant qu'une société du *care* entretiendrait les gens dans un état de minorité ou de passivité. Or c'est bien l'autonomie, voire l'émancipation des personnes qui est visée par le *care*.

Extraits de *L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin*
d'Agatha Zielinski, *Études* 2010/12 (tome 413), pages 631 à 641



BIBLIOGRAPHIE

UN TEXTE DE RÉFÉRENCE

- *La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées*
<https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/conventionrightspersonswithdisabilities.aspx>
- *Le handicap, un enjeu de société*, Cahiers français 411, La Documentation française, juillet-août 2019
- Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps 3. Les mutations du regard*. Le XXe siècle, Paris, Seuil, 2006
- Claire Le Thomas, *Invalides de guerre et centres de rééducation*. Histoire par l'image
URL : <http://histoire-image.org/fr/etudes/invalides-guerre-centres-reeducation>
- Charles Richet, *La sélection humaine*, 1919 est disponible sur Gallica
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54480276/f271.item>



C. SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES / LYCÉE

Adèle Van Reeth : et pourtant c'est très difficile de dire « oui » pleinement à la vie. On a toujours envie de dire non à certaines choses de l'existence... C'est possible de dire un « oui » franc et joyeux à l'existence humaine ?

Bernard Campan : *Le « oui » ce n'est pas quelque chose d'acquis, c'est un geste à découvrir et ça fait partie de ce travail comme dirait Georges Gurdjieff, de cette ascèse qu'il faut mener si on veut évoluer, grandir et s'ouvrir.*

Alexandre Jollien : *Quand je suis trop soumis dans la vie, mon fils me dit d'arrêter de jouer à Igor, au début du film il est un handicapé qui subit. On n'est jamais légitimé quand on est une personne handicapée. On doit toujours se faire sa place, et c'est ce que c'est d'exister. Le « oui » peut être contestataire mais ce n'est pas un « oui » qui s'oppose, ce n'est pas un « oui » qui revendique mais un « oui » qui est dans l'affirmation de la vie.*

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Le film **PRESQUE** de Bernard Campan et Alexandre Jollien permet d'aborder avec les élèves de la série Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) plusieurs notions phares du programme de Seconde et de Première telles que la notion de santé, de bien-être, des liens sociaux et de l'impact des stéréotypes sur les individus. Ce film permet aussi d'aborder avec les élèves la situation du handicap en tant que fait de société complexe à travers les évolutions culturelles, politiques et socio-économiques de la société.

La proposition pédagogique se construit autour de sujets potentiels du bac.

Liens avec le programme de seconde, option santé-social :

- Handicap et inclusion au quotidien

Questionnement : quelle intégration au quotidien des personnes en situation de handicap ?

Liens avec le programme de 1^{ère} ST2S :

- Pôle thématique : « Santé, bien-être et cohésion sociale »

Capacités exigibles : montrer la relativité des notions de santé, repérer les facteurs de cohésion sociale, identifier l'influence des normes sociales sur la santé.

Principales notions abordées : santé, bien-être, lien social, cohésion sociale, inégalités, norme sociale



L'infirmité motrice cérébrale (IMC) a été définie en 1955 par le professeur Guy Tardieu comme étant une infirmité motrice due à des lésions survenues durant la période anténatale ou périnatale (pendant la grossesse, l'accouchement ou lors des premiers mois de la vie). Elle touche un cerveau encore en maturation et entraîne un trouble moteur non-évolutif : paralysie (membre raide, main qui reste fermée...), troubles de la coordination du mouvement).

Il peut s'y associer des difficultés spécifiques des fonctions «supérieures» gênant les apprentissages, notamment scolaires : troubles moteurs de l'élocution du langage ou de la déglutition, la gêne à l'écriture, etc.

Les causes les plus fréquentes d'IMC sont aujourd'hui la prématurité (naissance à moins de 8 mois de grossesse) ou encore une souffrance du nouveau-né pendant l'accouchement.

La lésion du cerveau est due à un trouble de la circulation sanguine entraînant une ischémie (diminution de l'apport de sang) ou une hémorragie.

L'IMC n'est pas une maladie génétique.

Texte écrit à partir de : <https://informations.handicap.fr/a-infirmité-motrice-cerebrale>

I. RETROUVEZ LES CONSÉQUENCES DE LA PATHOLOGIE D'IGOR SUR LES TROIS DIMENSIONS DE SA SANTÉ. IGOR VOUS PARAÎT-IL ÊTRE EN BONNE SANTÉ ?

Le film montre des conséquences du handicap d'Igor pour les 3 dimensions de la santé :

- Santé physique (le corps) : raideur et déformation du tronc entraînant une démarche désarticulée, une paralysie des membres supérieurs entraînant des difficultés pour saisir des objets du quotidien
- Santé mentale (le psychisme) : joyeux et combatif
- Santé sociale (les interactions avec les autres individus et la société dans son ensemble) : isolement

Il existe une grande diversité de handicaps et dans une même pathologie, l'individu peut être impacté de façon très différente sur les 3 dimensions de sa santé. Le psychisme de l'individu, son âge, son sexe, ses conditions de vie, son éducation etc. influencent sa perception de la santé. On dit que la perception de la santé est subjective (en lien avec le ressenti de l'individu) et relative (dépendante de différents facteurs internes vus précédemment, mais aussi de facteurs externes : par exemple les normes sociales en cours dans la société).



QUESTION DE BAC POSSIBLE : Caractériser la diversité des personnes en situation de handicap.



Les humains sont des créatures sociales. La fréquence de nos contacts avec les autres et la qualité de nos relations personnelles sont donc des déterminants cruciaux de notre bien-être. Des études montrent que le temps passé avec des amis est associé à un niveau moyen plus élevé de sentiments positifs et à un niveau moyen inférieur de sentiments négatifs au temps passé d'une autre manière.

Source : <http://www.oecdbetterlifeindex.org/topics/community/>

II. IGOR VIT DANS SON APPARTEMENT, POSSÈDE UN TRAVAIL, A DES RAPPORTS RÉGULIERS ET AIMANTS AVEC SA MÈRE. À QUELLES DIFFICULTÉS MAJEURES DOIT-IL NÉANMOINS FAIRE FACE ?

Il éprouve des difficultés à commencer des relations interpersonnelles, liens sociaux, avec les autres qui fuient sa présence. Sa proposition de boire un verre avec le primeur au début du film n'est pas relevée (le primeur change de sujet). Après l'accident dont il est la victime, Igor propose à Louis de le « convier à boire un verre pour le dérangement », Louis refuse « Non, je suis désolé, là, il faut que j'y aille... ».

Cela impacte son bien-être (se sentir bien dans tous les domaines de la vie quotidienne : famille, travail, logement, loisirs...satisfait dans ses besoins).

Bien qu'il n'en soit pas question dans le film, bien d'autres inégalités touchent fréquemment les personnes en situation de handicap, telles que des inégalités liées à une faible employabilité, des inégalités de revenus en comparaison avec les personnes qui ne sont pas en situation de handicap et leur faible représentation dans les instances politiques et sociales.



QUESTION DE BAC POSSIBLE : Expliquer comment la faiblesse des liens sociaux fragilise le bien-être des personnes en situation de handicap.



« Je suis un anormal. On l'a dit, assez. Je l'ai senti. Les mouvements des yeux qui passent à l'examen chaque parcelle de mon être me l'apprennent : tel regard fixe le mien puis descend, là précisément où se trouve la preuve qu'il recherche : « il est handicapé ». Parcours des yeux, quête insistante du talon d'Achille, de la faiblesse. Ce que la plupart des gens perçoivent, c'est l'étrangeté des gestes, la lenteur des paroles, la démarche qui dérange. Ce qui se cache derrière, ils le méconnaissent. Spasmes, rictus, pertes d'équilibre, ils se retranchent derrière un jugement net et tranchant, sans appel : voici un débile. Difficile de changer cette première impression, douloureux de s'y voir réduit sans pouvoir s'expliquer. »

Source : Alexandre Jollien, *Le Métier d'homme*, éditions du Seuil 2002

Préjugés : jugement sur quelqu'un, quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne (...)

Stéréotypes : expression ou opinion toute faite, sans aucune originalité, cliché.

Source : <https://www.larousse.fr>

III. SELON VOUS, À QUELS PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PEUVENT-ELLES SE CONFRONTER ? QUELLES PEUVENT EN ÊTRE LES CONSÉQUENCES ?



Encore trop souvent, les personnes en situation de handicap subissent des préjugés, liés au caractère plus ou moins visible de leurs déficiences et leur écart avec les normes sociales admises (règles de conduite attendues dans la société). Globalement, on constate qu'elles subissent des préjugés positifs d'un point de vue de « l'agréabilité » (chaleureux, sympathique, honnête, franc...) et des préjugés négatifs sur le plan des compétences (peu intelligent, efficace, ambitieux...).

De ces préjugés, découlent un rejet parfois inconscient, mais souvent conscient, fait de peurs et d'angoisses.

Bien que la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a rendu l'environnement plus accessible et incité l'insertion scolaire et l'insertion par le travail dans un objectif de non-discrimination, les personnes en situation de handicap souffrent encore de différentes formes d'inégalités sociales et d'exclusion dans leur réalité quotidienne.



QUESTION DE BAC POSSIBLE : Expliquer comment les inégalités sociales impactant les personnes en situation de handicap peuvent fragiliser la cohésion sociale.

D. ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE (ESF) / BTS

Adèle Van Reeth : Quand une personne est handicapée cela suscite des réflexions et des situations qui sont parfois cocasses parfois dramatiques et si vous allez jusqu'au bout il y a une scène de sexe. Il n'y a pas beaucoup de scène de sexe avec des personnes handicapés au cinéma.

Alexandre Jollien : *Ça c'est l'apport de Bernard qui m'a aidé en tant qu'ami à réhabiliter le corps.*

Adèle Van Reeth : Cette mise en scène du corps c'est quelque chose à laquelle on pense quand on fait du cinéma depuis longtemps ?

Bernard Campan : *Le corps à une importance et en tant que comédien d'autant plus car on joue avec son corps. Il y a eu une préparation car Alexandre avait besoin de se sentir le plus à l'aise possible pas seulement dans la scène d'intimité et d'amour qui était une difficulté pour lui. Il fallait qu'il se sente à l'aise dans son corps pour le film.*

INTÉRÊT PÉDAGOGIQUE DU FILM

Pour des BTS Économie Sociale Familiale (ESF), l'intérêt pédagogique majeur du film **PRESQUE** de Bernard Campan et Alexandre Jollien est d'aborder deux thématiques centrales avec tact et humour : la question de la sexualité et la question des représentations sociales. Le titulaire de ce BTS met ses compétences scientifiques, techniques, méthodologiques au service de différents publics, d'usagers, de consommateurs, de clients et de professionnels. Il participe ainsi à l'impulsion des évolutions de comportements individuels ou collectifs. L'action de ce professionnel se déroule dans le respect du droit des usagers et de l'éthique professionnelle. À ce titre, les personnes en situation de handicap forment un des publics privilégiés par les enseignements en ESF.

- Le film PRESQUE permet ainsi de travailler la compétence C2.B.1 : analyser les besoins d'un public, en lien avec les savoirs associés du module Connaissance des publics.

En effet, la psychologie et la sociologie constituent le fondement de cet enseignement de Sciences humaines. Les connaissances et les méthodes de ces disciplines favorisent ainsi une prise de distance à l'objet, ici la situation de handicap dans le cadre de la construction identitaire de l'individu.

I. HANDICAP ET SEXUALITÉ

Pour reprendre les termes de l'Organisation mondiale de la santé, la sexualité est un aspect central de la personne humaine tout au long de la vie et comprend le sexe biologique, l'identité et le rôle sexuels, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la reproduction.

Deux scènes du film (la scène où Igor reproche à sa mère de vouloir le caser et la scène de l'escort-girl) permettent d'aborder cette thématique avec les étudiants et ouvrent à une réflexion sur **deux problématiques incontournables** dans la construction identitaire de la personne handicapée : tout d'abord vouloir vivre sa sexualité comme tout le monde implique d'être reconnu comme un être humain à part entière. Ensuite, vouloir une partenaire sexuelle suppose d'être capable de susciter l'attirance et le désir d'une personne. Pour les personnes en situation de handicap, la vie affective et sexuelle interroge la représentation de leur propre corps altéré et la représentation de ce corps par les autres : comment peut-il être perçu comme un objet de désir ?



QUESTIONS AUX ÉTUDIANTS

- Expliquer en quoi la scène d'initiation sexuelle d'IGOR relève des deux problématiques identifiées plus haut.
- De nombreux pays autorisent l'assistante sexuelle : Suisse, Danemark, Pays-Bas... en vous aidant des documents et à partir d'une recherche sur l'encadrement légal de cette pratique. En quoi peut-elle être une réponse aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap ?
- Précisez ensuite les questions de nature éthique ou morale, juridique, sociale voire politique qu'elle soulève en France.

Cependant, on ne saurait examiner ces questions de la même manière pour toutes les formes de handicap (mental, physique, polyhandicap), ni selon qu'une vie sexuelle autonome et responsable a existé ou non avant la survenue du handicap. La problématique du genre n'est pas non plus à négliger dans l'accès à une vie affective et sexuelle épanouissante. Il peut être intéressant de faire réfléchir les étudiants à partir de cette diversité de situations.



DOCUMENT 1

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

AVIS N°118

Vie affective et sexuelle des personnes handicapées Question de l'assistance sexuelle

Un grand nombre d'associations de personnes handicapées se sont regroupées (CNCAPH Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées) pour travailler ensemble à la reconnaissance des droits des personnes handicapées et autour d'une revendication commune : le handicap mental ou moteur qui entrave leur autonomie ne doit plus être le premier et souvent seul aspect de leur identité.

Comme tout un chacun, la personne handicapée a besoin en priorité de liens, d'une vie relationnelle satisfaisante et notamment d'être reconnue dans tous les aspects de son identité. Le premier d'entre eux est le fait d'être perçu ou situé comme homme ou comme femme avant même que soit abordée la question de la vie sexuelle : avoir une identité sexuée et non pas être un « ange ». De nombreux textes utilisent cette métaphore pour souligner la fréquente négation sociale de cette dimension de leur personne. Les rapports de notre vie en société sont sexués ; nous existons par rapport aux autres en tant qu'êtres humains mais aussi en tant qu'hommes ou en tant que femmes. La sexualité, comme les besoins ressentis d'activité sexuelle, évoluent selon l'âge des personnes concernées : adolescents, adultes ou personnes âgées ne ressentent pas les mêmes formes de tension. Cette reconnaissance d'un être humain en évolution dans sa personnalité et avec les préoccupations qui en découlent est réclamée par tous les acteurs concernés par la situation de handicap : reconnaissance que l'enfant handicapé est avant tout un enfant et que, comme tel, il a le droit d'être instruit et le devoir d'aller à l'école, reconnaissance que, quel que soit son handicap et même s'il ne quitte pas son lit, il est appelé à devenir un adolescent avec ses préoccupations et ses besoins spécifiques, puis un adulte avec ses désirs affectifs et ses « besoins » sexuels, ses désirs de procréation ou de vie de couple. Vie sexuelle et vie affective sont fortement associées. La revendication des personnes handicapées est avant tout d'accéder à cette vie affective que, normalement, connaît tout un chacun, d'être reconnues comme en étant porteuses et comme possibles objets de désir, susceptibles d'entrer dans une relation de séduction réciproque. Elles demandent à pouvoir s'inscrire dans une relation duelle qui introduit dans la relation de deux personnes le désir et le fantasme mais également l'érotisation et l'accomplissement sexuel.

SOURCE : <https://www.cne-ethique.fr/fr/publications/vie-affective-et-sexuelle-des-personnes-handicapees-question-de-lassistance-sexuelle>



DOCUMENT 2

LA SEXUALITÉ DES HOMMES EN SITUATION DE HANDICAP COMME QUÊTE D'IDENTITÉ ET DE RECONNAISSANCE

Des hommes en situation de handicap font parfois une demande qui surprend les intervenants : « Je veux faire l'amour. Pouvez-vous m'aider à trouver une partenaire sexuelle ? ». Pour justifier cette demande, ils mentionnent qu'ils ont des besoins sexuels comme tout le monde. Ils revendiquent le droit d'avoir du plaisir sexuel avec une autre personne. Toutefois, ils souffrent d'être des sujets désirants qui ne sont pas objets de désir [...]

Les personnes handicapées sont accablées par l'impératif de vivre une vie sexuelle saine, responsable et épanouissante. Elles rencontrent des obstacles à suivre cette prescription car l'organisation sociale de la sexualité et du choix amoureux les désavantage. La recherche du partenaire sexuel s'effectue sur un marché d'acteurs en situation de concurrence. Les champs sexuels sont des arènes sociales où s'affrontent les prétendants amoureux. Ce combat est inégal puisque des personnes handicapées disposent d'une moins grande capacité de séduire. Dans une société qui valorise la beauté et la performance, les individus handicapés arrivent difficilement à rivaliser avec les compétiteurs valides pour obtenir les partenaires sexuelles désirées. Ils sont victimes du modèle d'accumulation des conquêtes sexuelles promu par l'archétype de la masculinité moderne. Les personnes handicapées ne peuvent pas compter sur l'attrait physique et le capital sexuel pour construire leur valeur sociale et ainsi assurer leur pouvoir d'attraction. Par le fait même, elles sont devenues la cible d'une industrie qui leur impose des modèles normatifs de la sexualité susceptibles de les aider à surmonter leurs défaillances. Des services marchands leur sont offerts pour remédier à leur sexualité carencée qui causerait un défaut de fonctionnement et de réalisation de leurs désirs sexuels. Pour éviter de tomber dans ce piège consumériste, les personnes handicapées sont appelées à comprendre les forces sociales à l'origine de leur misère sexuelle, à les contester pour proposer de nouveaux repères qui se conjuguent avec la différence et la diversité. Au lieu d'adopter une approche paternaliste et conservatrice de l'accompagnement sexuel des personnes handicapées, il serait préférable de préconiser une démarche participative et émancipatrice, en leur offrant des ressources leur permettant de déterminer comment elles veulent se positionner et occuper le champ de la sexualité.

SOURCE : Dupras, André. « La sexualité des hommes en situation de handicap comme quête d'identité et de reconnaissance », VST - Vie sociale et traitements, revue des CEMEA, vol. 123, no. 3, 2014, pp. 44-50.



DOCUMENT 3

ENJEUX POLITIQUES ET JURIDIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT SEXUEL

Je préfère parler d'accompagnement sexuel plutôt que d'assistance sexuelle et/ou érotique car l'idée d'accompagner une personne, même dans le « soulagement » de sa libido, plutôt que de l'assister – peut-être du fait de mon vécu de « rescapé de l'assistanat » – me semble plus respectueuse [...]

L'accompagnement sexuel et affectif contraint (positivement) la société occidentale à changer son regard sur les personnes en situation de dépendance en leur reconnaissant une dimension humaine jusque-là évacuée ou négligée. Mais qu'est l'être humain ? À partir de quand est-on humain ? Et, en allant plus loin, une personne handicapée dépendante de son prochain est-elle pleinement humaine ? Ou faut-il la considérer différemment du fait de sa dépendance ? Questions incontournables, suscitées par la reconnaissance du droit à une vie affective et sexuelle qui exige désormais des réponses singulières, adaptées à chacun(e). Pour cela, la société doit dépasser les peurs liées à la sensualité, à l'érotisme et au charnel, et comprendre que les personnes « autrement capables » en sont, elles aussi, habitées.

SOURCE : Nuss, Marcel. « Enjeux politiques et juridiques de l'accompagnement sexuel », *Reliance*, vol. 29, no. 3, 2008, pp. 26-32.



II. REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET HANDICAP

L'amitié entre les deux personnages du film **PRESQUE** se construit progressivement au gré de l'abandon par Louis des représentations sociales qu'il se fait du handicap.

Le handicap d'Igor dans le film **PRESQUE** est perçu d'abord comme un handicap mental puis au fil des liens noués cet handicap est compris comme physique et il apparaît alors plus « acceptable », on finit par écouter ce qu'il dit, il y a un dévoilement de la parole... mais la perception d'Igor hors du cercle des familiers, ceux qui ne le connaissent pas ou ne veulent pas le connaître, reste accrochée à une représentation négative du handicap mental (scène de la machine à café, scène des jeunes).

Il est possible d'analyser avec les étudiants les interactions complexes entre Igor et Louis, de la compassion attendue et conforme lors de leur rencontre accidentelle à l'abandon joyeux de la dernière scène.



DOCUMENT 1

« C'est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Egalement désignée comme « savoir de sens commun ou encore savoir naïf, « naturel », cette forme de connaissance est distinguée, entre autres de la connaissance scientifique »

SOURCE : Jodelet, D. (1997). *Les représentations sociales*. PUF, sociologies d'aujourd'hui. (5^e édition, p 53).





DOCUMENT 2

Les représentations sociales sont au centre de cette construction de la réalité sociale du handicap en étant la traduction de relations complexes, réelles et imaginaires, objectives et symboliques à l'égard du handicap. Ainsi le statut de la personne en situation de handicap a les plus grandes difficultés à se démarquer du statut du corps handicapé. D'une pathologisation extrême à une stigmatisation sournoise, le corps handicapé n'échappe pas au cadre normatif dominant d'un corps esthétique, productif et rentable et le problème que pose toute réflexion sur le handicap est celui de l'écart à la norme, à la normalité.

La nature de la déficience, motrice, mentale ou psychique, n'est pas étrangère à l'acceptation du sujet handicapé dans une société de valides, qui vit et qui pense sur ce modèle. Le malade mental, et par extension le handicapé mental, font peur d'autant plus s'ils portent sur eux les stigmates de leur « folie ». D'une certaine façon, ils sont l'incarnation de la déraison et leur déficience met le sujet hors de l'ordre symbolique de la réalité. La personne handicapée physique appelle à la compassion mais rassure. Sa souffrance, son état sont compréhensibles par la raison. Ils ont un sens.

Pour comprendre le système de représentation du handicap et de la personne handicapée, il ne faut pas y voir simplement l'expression d'une singularité, mais en reconnaître la dimension symbolique qui surligne le handicap comme figures troubles, inquiétantes, fantasmatiques dans l'organisation sociale, remettant en cause l'état de cohésion interne à laquelle aspire toute société.

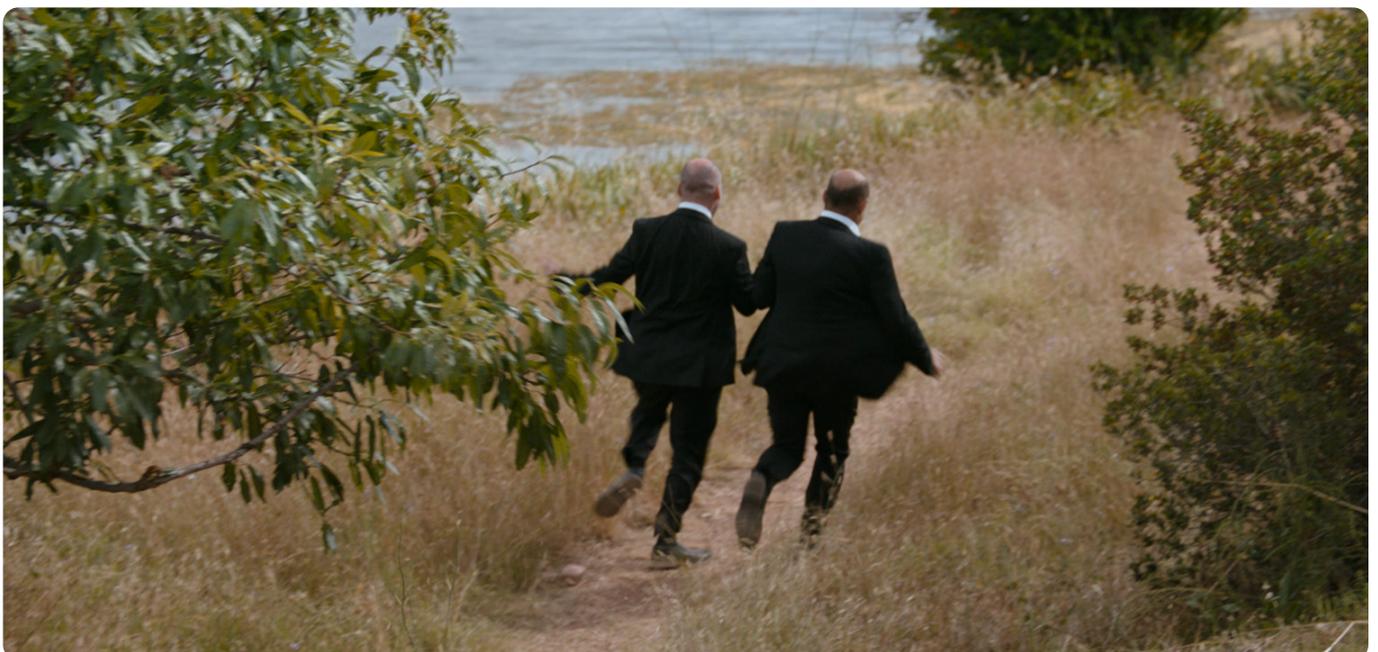
SOURCE : Compte, Roy. « De l'acceptation à la reconnaissance de la personne handicapée en France : un long et difficile processus d'intégration », Empan, vol. 70, no. 2, 2008, pp. 115-122.





BIBLIOGRAPHIE

- Simone Korff-Sausse *Un exclu pas comme les autres. Handicap et exclusion* édition Cliniques méditerranéennes 2005/2 (N°72) pages 133 à 146
- Odile Rohmer et Eva Louvet, *Le stéréotype des personnes handicapées en fonction de la nature de la déficience, une application des modèles de la bi-dimensionnalité du jugement social* dans *L'Année psychologique* 2011/1 (VOL. 111) pages 69 à 85
- Charles Gardou., *Handicap, une encyclopédie des savoirs*. ERES, 2014
- Marcel Nuss, *L'identité de la personne handicapée*. Dunod, 2011
- Marcel Nuss, *Je veux faire l'amour : Handicap, sexualité, liberté*. Autrement, 2012
- Marcel Nuss, *Handicaps et sexualités*. Dunod, 2014
- Régine Scelles, et al. *Handicap, identité sexuée et vie sexuelle*. ERES, 2010
- Françoise Vatré, Catherine Agathe-Diserens, Denis Vaginay (Préface), Jean-François Malherbe (Postface), *Assistance sexuelle et handicaps au désir des corps, réponses sensuelles et sexuelles avec créativité*, chronique sociale, 2012
- Nicolas Journet, *Sexualité et handicap, une question vitale, Le sexe. D'hier à aujourd'hui*. Éditions Sciences Humaines, 2013, pp. 136-140.
- Pierre Ancet, *Dialogue sur le handicap et l'altérité. Ressemblances dans la différence*. Dunod, 2012
- Denis Vaginay, *Sexualité et handicap : un défi social*, *Le Journal des psychologues*, vol. 304, no. 1, 2013, pp. 38-44.
- Pierre Brasseur et Pauline Detuncq. *L'assistance sexuelle : qu'est-ce à dire ? Quels enjeux ?*, *VST - Vie sociale et traitements*, revue des CEMEA, vol. 123, no. 3, 2014, pp. 51-56.
- Agathe Diserens, *Le corps-désir... en dépit du handicap*, Christine Delory-Momberger éd., *Éprouver le corps. Corps appris, corps apprenant*. ERES, 2016, pp. 177-190.





SITOGRAPHIE

1) Un dossier très complet sur la sexualité des personnes en situation de handicap à consulter sur le site du **CRIPS Île de France**, vous y trouverez des éléments de connaissance et des outils pédagogiques.

<https://www.lecrisp-idf.net/professionnels/dossiers-thematiques/handicaps-sexualite/>

2) Le « **CeHReS (Centre Ressources Handicaps et Sexualités)** » est un organisme proposant des informations, des ressources, des formations, un accompagnement spécialisé pour toute personne concernée par la sexualité des personnes en situation de handicap. <https://cerhes.org/>

3) Le site « **Vie affective et sexuelle & handicap** » est un outil à destination des personnes en situation de handicap, de leurs proches et des professionnels qui les entourent, pour aborder les sujets liés à la vie affective et à la sexualité. Il est issu des observations et du travail des équipes du CREAM, de l'IREPS et de la Mutualité Française dans le cadre de la formation-action « Vie affective et sexuelle & handicap ».

<https://vas-handicap.fr/>



FILMOGRAPHIE

- **HASTA LA VISTA**, un film de **Geoffrey Enthoven**
- **GABRIELLE**, un film de **Louise Archambault**
- **HENRI**, un film de **Yolande Moreau**
- **HORS NORMES**, un film d'Éric Toledano et Olivier Nakache

FILMS DOCUMENTAIRES

• *On n'est pas des anges, vie affective, sexualité et handicap* de **Michel Szempruch**, sortie en 2011. Disponible sur Canal U à l'adresse suivante : https://www.canal-u.tv/video/service_tice_universite_pierre_mendes_france_grenoble_2/on_n_est_pas_des_anges_vie_affective_sexualite_et_handicap.10113

• *Moi, Assistante Sexuelle* de **Stefano Ferrari** sortie 2016 - disponible sur : <https://www.citeradiieuse.ch/actualites/videos/112-moi-assistante-sexuelle-documentaire-de-la-rsi.html>

• *Dans la terrible jungle* de **Caroline Capelle** et **Omblin Ley** sorti en 2018

*Il y a deux pôles dans l'histoire de ce film.
C'est évidemment notre amitié et on va dire que c'est la spiritualité qui anime aussi cette amitié.*
Bernard Campan et Alexandre Jollien

Vous retrouverez dans son intégralité l'interview menée par Adèle Van Reeth (philosophe) en consultant le dossier de presse téléchargeable [ICI](#)

Dossier proposé par l'agence **APPROCHES**

Auteurs :

Fred Baitinger professeur de Philosophie

Alexandre Boza professeur d'Histoire-géographie Enseignement Morale et Civique

Xavier Castaing professeur Économie Sociale Familiale (ESF)

Marie Chevron professeure Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales



NOS PARTENAIRES QUI NOUS ACCOMPAGNENT SUR LE FILM



Paralytic Cerebral France a l'ambition de représenter les 125 000 personnes qui vivent en France avec une paralysie cérébrale (ou infirmité motrice cérébrale). Notre fédération est un acteur national de premier plan (fédération d'associations) ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie. Le réseau de Paralytic Cerebral France accompagne, chaque jour, plusieurs milliers de personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers une pluralité de dispositifs médico-sociaux.

Paralytic Cerebral France a eu l'opportunité de découvrir, en avant-première nationale, le long métrage PRESQUE. Nous avons collectivement eu un véritable « coup de cœur » tant ce film fait la synthèse des grands défis sociétaux qui sont devant nous pour garantir aux personnes en situation de handicap les conditions d'une vie épanouissante et d'être pleinement acteurs de leur destin. Projeté en avant-première nationale lors des 30 ans de Paralytic Cerebral France, PRESQUE a largement nourri nos débats et a même servi de fil conducteur à l'une des tables-rondes sur le thème de : « La création audiovisuelle au service d'un changement de regard sur le handicap : quel chemin à parcourir pour une société plus inclusive ? » en présence d'Alexandre Jollien. Le parcours initiatique de Louis et d'Igor a indéniablement fait vibrer la « fibre militante » de toute la communauté humaine de la paralysie cérébrale

Nous espérons que, comme nous, vous serez transportés par cette ballade pleine de sensibilité et de sens. Soyons collectivement et individuellement les acteurs du prochain succès de PRESQUE.

Tous ensemble, faisons progresser la cause du handicap !

Jacky VAGNONI
Président de Paralytic Cerebral France
www.paralysiecerebralefrance.fr



L'Unapei est une union d'associations regroupant plus de 900 000 personnes (personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles) qui œuvre pour que les personnes en situation de handicap intellectuel, d'autisme, de polyhandicap et de handicap psychique accèdent aux mêmes droits que tous. Son réseau de 350 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei accompagne tout au long de leur vie 200 000 enfants, adolescents et adultes en situation de handicap intellectuel.

Depuis 60 ans, l'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. C'est pour cette raison que l'Unapei est partenaire du film PRESQUE, un long-métrage qui place le pouvoir d'agir de la personne en situation de handicap au cœur de la vie dans une société réellement humaine.

<http://www.unapei.org/>



L'APAJH, association tout handicap et tout âge de la vie, accompagne les jeunes et adultes en situation de handicap en France métropolitaine et outre-mer. L'association se mobilise depuis 60 ans pour une société inclusive, notamment dans le domaine de la scolarisation : pour que chaque élève puisse construire son projet de vie et de citoyen à travers l'École de la République.

Pour l'APAJH, le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap est un préalable pour vivre pleinement citoyen, et c'est cette valeur qui est portée tout au long du film PRESQUE, dans le parcours des deux protagonistes.

www.apajh.org